

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

ANNÉE 2013



AVANT-PROPOS

Les faits marquants de l'année 2013, mise en œuvre d'un nouveau portail documentaire de l'université, étude d'un projet d'une archive ouverte institutionnelle, poursuite de la rénovation et de la modernisation des espaces publics de la bibliothèque universitaire, renforcement des collaborations avec les bibliothèques d'UFR ou de département, confirment la détermination du Service commun de la documentation d'inscrire ses bibliothèques en tant qu'un acteur incontournable contribuant activement à la réalisation des missions de formation et de recherche de l'université.

Dans le prolongement de la rénovation des services et des espaces initiée depuis maintenant trois ans, le Service commun a, grâce à l'implication et au dynamisme de l'ensemble de son personnel, toutes catégories et filières confondues, poursuivi son évolution afin de s'adapter aux demandes et attentes de son public, étudiants, enseignants-chercheurs et personnel de l'université. L'engagement quotidien des personnels pour des bibliothèques proches des usagers est au cœur de leurs motivations qu'il s'agisse des projets engageant l'avenir ou du fonctionnement courant des différentes bibliothèques.

Les informations et données de ce rapport, rédigées collectivement, témoignent de cette ambition. Que chacune et chacun en soient chaleureusement remerciés.

Evelyne DIECKHOFF

Directrice

Table des matières

| | |
|---|--------------|
| I. LES MOYENS | |
| A. Les ressources humaines | p. 4 |
| B. Le budget | p. 10 |
| C. L'infrastructure | p. 12 |
| D. Informatique documentaire | p. 15 |
| II. L'OFFRE DOCUMENTAIRE | |
| A. Les collections | p. 20 |
| B. L'enrichissement des collections en 2013 | p. 24 |
| III. LES SERVICES AUX PUBLICS | |
| A. La fréquentation | p. 26 |
| B. Le prêt et la communication sur place | p. 28 |
| C. La consultation des ressources électroniques | p. 29 |
| D. La formation des étudiants | p. 30 |
| E. La valorisation des ressources et l'action culturelle | p. 32 |
| IV. L'ACTUALITÉ DES BUFR | |
| A. Une actualité soutenue | p. 33 |
| B. Une collaboration renforcée | p. 34 |
| V. PERSPECTIVES ET PROJETS | |
| A. La réorganisation du département des services aux publics | p. 36 |
| B. Participation au E-Learning et aux <i>Grands repères</i> | p. 37 |
| C. La nouvelle salle de droit et le projet de CRCN | p. 38 |
| ANNEXES | p. 41 |

I. LES MOYENS

A. LES RESSOURCES HUMAINES

1. Le personnel titulaire

Le Service Commun de la Documentation (SCD) poursuit la politique de repyramidage de ses emplois engagée en 2010. De 107 postes budgétaires en 2010, le SCD disposait au 31 décembre 2013 de 98 postes toutes filières confondues. Conséquence de l'adaptation de la structure des emplois à l'évolution des métiers d'une part et de la réorganisation des différents secteurs d'activité (finance, gestion des personnels, sécurité) de l'université d'autre part, le repyramidage a entraîné le transfert à l'université ou la suppression de postes au profit de postes plus qualifiés. La filière bibliothèque a fait l'objet de repyramidage de 4 emplois de magasinier en 2 emplois de catégorie B en 4 ans et d'une transformation au 1^{er} janvier 2013 d'un emploi de magasinier en emplois ITRF de catégorie C afin de pérenniser l'emploi occupé par le conducteur auto.

Evolution des postes budgétaires au cours des 4 dernières années

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Postes budgétaires du SCD | 107 | 104 | 100 | 98 |

Au nombre de 31 en 2010, les supports de catégorie B sont passés à 36 en 2013. A l'inverse pour la catégorie C, le SCD comptait 53 postes en 2010 pour 44 postes fin 2013.

Le SCD a ouvert deux emplois de techniciens au concours, dans les branches d'activités informatique et administrative. Les deux postes ont été pourvus au 1^{er} septembre 2013. Pour les postes non pourvus par du personnel titulaire, le SCD a recruté des personnels contractuels. Au total, 123 personnes (hors moniteurs et tuteurs) ont travaillé au sein du SCD, soit pendant toute l'année soit pendant une période plus courte.

La répartition hommes/femmes est d'une grande stabilité d'une année à l'autre, les femmes représentant 76 % des effectifs du SCD, toutes catégories confondues.

En ce qui concerne l'âge du personnel, 38 % des agents ont moins de 40 ans, 27 % ont entre 40 et 50 ans et 35 % ont 50 ans et plus. Par rapport aux années précédentes, les plus de 50 ans sont moins nombreux (41 % en 2010) alors que le personnel entre 40 et 50 ans passe de 24 % en 2010 à 27 % en 2013. La répartition des âges des moins de 40 ans augmente de 3%.

Répartition en pourcentage des âges par catégorie en 2010 et 2013

| Catégorie | Moins de 40 ans | | Entre 40 et 50 ans | | Plus de 50 ans | |
|--------------|-----------------|------|--------------------|------|----------------|------|
| | 2010 | 2013 | 2010 | 2013 | 2010 | 2013 |
| A | 35 | 52 | 15 | 4 | 50 | 44 |
| B | 47 | 42,5 | 12 | 25 | 41 | 32,5 |
| C | 29 | 28 | 33 | 39 | 38 | 32 |
| Total | 35 | 38 | 34 | 27 | 40 | 35 |

L'équipe d'encadrement a été considérablement rajeunie passant de 35 % de cadres de moins de 40 ans en 2010 à 52 % en 2013. Pour la catégorie B, il est intéressant de constater un glissement vers la tranche intermédiaire comprise entre 40 et 50 ans. Même phénomène pour la catégorie C qui a vu ses agents âgés de plus de 50 ans baisser de 6 points.

Les niveaux d'études évoluent dans le sens d'une augmentation sensible de la formation initiale des personnels : en 2010, 34 % du personnel n'avaient pas le baccalauréat contre 21 % en 2013. A l'inverse, en 2013, 37 % des agents ont un niveau correspondant au Bac + 4 ou + 5 alors qu'ils n'étaient que 27 % en 2010. Cette augmentation générale du niveau d'études est constante y compris pour les agents de catégorie C qui sont de plus en plus souvent surqualifiés par rapport à leur niveau de recrutement dans la fonction publique.

La mobilité

En termes de mouvement du personnel, un conservateur, un bibliothécaire et deux magasiniers sont partis à la retraite, deux bibliothécaires assistants spécialisés et deux magasiniers ont quitté le SCD pour d'autres établissements documentaires de la région parisienne par la voie de détachement, réussite au concours ou dans le cadre du mouvement. Un adjoint administratif a demandé une mutation interne au sein de l'université et un magasinier en reconversion dans la filière administrative pour être affecté dans un service central de l'Université.

Pour les arrivées, ont rejoint les équipes du SCD : deux conservateurs et une bibliothécaire à la fin de leur scolarité à l'ENSSIB, trois bibliothécaires assistantes spécialisées dont deux par voie

de détachement, deux techniciens de recherche et de formation lauréats au concours, un magasinier dans la cadre du mouvement et un adjoint administratif de retour d'un congé parental.

La tendance à la mobilité se confirme en 2013 et a concerné 10 % des effectifs, tous types de départ confondus. Si la mobilité des années précédentes concernait davantage les personnels de catégories A, nous constatons qu'elle concerne à présent également les autres catégories.

L'ancienneté au sein des bibliothèques du réseau tend à diminuer : en 2010, 15 % du personnel étaient en poste depuis 15 ans et plus contre 10 % en 2013.

Les promotions

Un conservateur, un bibliothécaire assistant spécialisé et trois magasiniers ont bénéficié d'un changement de grade. Aucun personnel n'a obtenu de promotion par liste d'aptitude.

1. Le personnel contractuel

Le personnel contractuel et les étudiants vacataires contribuent de manière importante au bon fonctionnement des bibliothèques et à l'enrichissement des services en direction des différents publics.

Les contractuels sont recrutés en raison de vacances d'emplois de titulaires ou sur des rompus de temps partiel. Leur affectation se fait en fonction des besoins non couverts par le personnel titulaire. En 2013, 22 personnes ont été recrutées pour des durées diverses : 4 personnes sur des supports de catégorie A, 7 sur des supports de catégorie B et 11 sur des supports de catégorie C. Ces recrutements correspondent à 9,66 ETP dont 2,38 en A, 4,11 en B et 3,17 en C.

Les moniteurs étudiants et tuteurs documentaires

Les vacataires de bibliothèque pour leur part, recrutés parmi les étudiants de l'université avec une préférence pour les étudiants boursiers et/ou habitant la résidence universitaire voisine, assurent soit des fonctions de moniteurs étudiants soit des fonctions de tuteurs documentaires.

L'emploi de vacataires étudiants est indispensable pour compléter les équipes de personnel titulaire soit lors de période de pointe, la rentrée universitaire essentiellement, au cours de laquelle il est fait appel aux tuteurs documentaires pour les formations à la recherche documentaire des nouveaux étudiants, soit tout au long de l'année pour des tâches de rangement de documents et de permanence en salle de lecture.

En 2013, le SCD a recruté 54 moniteurs étudiants pour un total de 9 005 heures et 5 étudiants à mi-temps sur poste budgétaire, soit 6,41 ETP (6,89 ETP en 2012). Affectés aux tâches de rangement à partir de 17 h et de surveillance des espaces de lecture de 19 h à 20 h, la contribution des moniteurs étudiants a été déterminante en matière de politique d'extension des horaires d'ouverture. Pour la formation à la méthodologie documentaire, le SCD a recruté 4 étudiants de niveau master 2 ou doctorat pour un total de 286 heures (0,27 ETP) soit une très nette diminution par rapport à l'année 2010 mais un chiffre stable depuis l'année précédente qui

s'explique par une forte implication des personnels titulaires dans les actions de formation des étudiants.

Emploi étudiant au sein du SCD au cours des 4 dernières années

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Moniteurs étudiants | 57 | 59 | 53 | 54 |
| ▪ Nombre d'heures | 12 992 | 10 412 | 9 650 | 9 005 |
| ▪ ETP | 8,12 | 6,51 | 6,48 | 5,60 |
| Tuteurs documentaires | 8 | 5 | 5 | 4 |
| ▪ Nombre d'heures | 1504 | 498 | 243 | 286 |
| ▪ ETP | 0,94 | 0,30 | 0,15 | 0,27 |

L'aide de la Région Ile-de-France

L'aide de la Région Ile-de-France (48 000 €) pour l'année universitaire 2012-2013 a permis de financer une partie du monitorat et du tutorat affectée à la B.U. et dans les BUFR (les coûts, charges patronales comprises, sont payés par la région à hauteur de 70 % sous forme de remboursement des dépenses effectivement réalisées et justifiées, soit 3 456 heures).

La sixième convention pour l'année 2013-2014 signée entre l'Université et la Région Ile-de-France a pris effet le 1^{er} octobre 2013. La subvention a été reconduite à hauteur de 40 000 €, soit une diminution de 17 %.

Les critères de recrutement n'ont pas changé. La priorité a encore été donnée aux étudiants de Paris Ouest, boursiers et/ou logés à la résidence universitaire avoisinante. Sur 33 étudiants recrutés, 16 d'entre eux sont boursiers et 10 sont boursiers et logés, soit 79 % des effectifs étudiants.

Après avoir reçu une formation, ils assurent le prêt, le rangement et l'accueil dans les salles de lecture. Les étudiants travaillent à temps partiel en fonction de leur disponibilité et sont majoritairement en Master.

Les moniteurs assurent à la bibliothèque la possibilité d'une plus grande flexibilité dans les horaires. Ils sont principalement employés sur des plages horaires particulières (soirée jusqu'à 20 h et samedi). La bibliothèque universitaire peut ainsi offrir 65 h 30 d'ouverture hebdomadaire aux étudiants, enseignants et aux publics extérieurs à l'Université.

Une monitrice étudiante a été affectée à l'accueil des lycéens en révision du baccalauréat en juin 2013 à la bibliothèque universitaire.

Le SCD a renforcé son dispositif de formation à la recherche documentaire des Licences (Réforme LMD) avec le recrutement de 4 tuteurs affectés à ces formations. Ils ont effectué un volume de 286 heures.

Les objectifs de ce dispositif sont toujours les mêmes : offrir aux étudiants une activité rémunérée compatible avec la réussite des études, améliorer l'accueil des étudiants à la bibliothèque, élargir les horaires d'ouverture par un appui ponctuel apporté à certaines heures au personnel titulaire et développer entre la bibliothèque et le lectorat une « médiation » généralement très appréciée des étudiants.

Pour conclure, l'emploi contractuel et vacataire permet au SCD de s'adapter aux aléas de la nomination des agents titulaires sur les postes (décalage important dans certains cas) et aux absences des personnels titulaires tout en assurant la continuité du service. En 2013, cet emploi correspond à 15,53 ETP toutes catégories confondues, contre 16,85 en 2012, 14,6 en 2011 et 18,63 en 2010.

2. La formation des personnels

En 2013, 327 jours de formations ont été suivis par les agents du SCD, soit une proportion quasi équivalente à celle de 2012 (332 jours).

En 2013, 67 % des personnels du SCD ont suivi au moins une formation :

- 74 % pour les catégories A (73 % en 2012)
- 82 % pour les catégories B (75 % en 2012)
- 51 % pour les catégories C (56 % en 2012)

La moyenne des jours de formations par agent toutes catégories confondues est de 2,65 jours par agent, 2,4 jours pour les personnels de catégorie A, 3 jours pour les personnels de catégorie B, 1,4 jours pour les personnels de catégorie C.

Depuis l'accès des personnels de la bibliothèque aux formations bureautiques dispensées par l'université en 2011, le même attrait pour l'évolution des compétences des agents dans ses outils de base a été observé. Ainsi en 2013, 46,5 jours de formations ont été dédiés à ces formations.

86% des formations dispensées se sont tenues dans les locaux de l'université : sur le campus pour les formations aux outils bureautiques et aux langues, dont 49 % à Saint-Cloud pour les formations délivrées par Médiadix.

70 % des formations ont été consacrées au développement des compétences professionnelles, dont 54 % au traitement documentaire, 7 % à la préparation aux concours, 7 % au développement des services.

Pour résumer les grandes tendances de la formation des personnels en 2013, nous dirons que :

- Le nombre d'agents ayant bénéficié en 2013 d'une action de formation est similaire au nombre de 2012 (66 %) ;
- La proportion d'agents de catégorie B ayant suivi une formation est en augmentation : 50 % en 2011, 75 % en 2012 et 82 % en 2013 ;
- Les efforts de formation des personnels de catégorie C doivent être poursuivis.

Une action de formation particulière pour les nouveaux conservateurs et bibliothécaires

Une dizaine de conservateurs et bibliothécaires, nommés depuis peu au SCD, ont participé à un stage de deux jours sur site sur le thème '*Réussir sa prise de fonction managériale*'. Au cours de ces deux jours, les discussions et exercices ont porté sur les thématiques suivantes : comprendre et assumer ses nouvelles responsabilités, réussir son intégration dans sa nouvelle équipe ; être à l'aise dans son nouveau rôle de responsable ; construire un plan de réussite pour les prochains mois. Dans le prolongement de ce stage, le groupe a décidé de poursuivre la réflexion au cours de réunions périodiques destinées à aborder des problématiques telles que la place des bibliothécaires assistants spécialisés ou l'évolution du rôle et des fonctions des magasiniers au sein de la bibliothèque.

2. LE BUDGET

1. Les recettes

En 2013, les ressources financières du SCD se sont élevées à **1 768 127 €** ventilées comme suit :

- 910 999 € de dotation initiale de fonctionnement
- 626 396 € de droits de bibliothèque
- 48 000 € de subventions de Région Ile-de-France au titre de l'aide à l'emploi des étudiants
- 105 255 € de reversement des composantes pour les bibliothèques intégrées
- 77 477 € de ressources propres (restauration, photocopies/impression, PEB).

100 000 € de la dotation de fonctionnement ont été versés sur le plan pluriannuel d'investissement (PPI sur 4 ans) du patrimoine en prévision des coûts de rénovation des salles de lecture de la Bibliothèque Universitaire.

2. Les dépenses

En 2013, les dépenses du service commun s'élèvent à **1 668 509 €** pour un budget après DBM de 1 722 965 €. Le taux d'exécution représente 98 % en fonctionnement, 75 % en équipement et 100 % en dépenses de personnels. 51 577 € de crédits d'équipement n'ont pas été consommés dont 25 202 € de crédits ouverts pour le projet de sonorisation des salles.

Le SCD a dépensé 1 199 066 € (72 % du total des dépenses) pour la documentation soit une très légère baisse par rapport à 2012 (1 214 307 €) mais en augmentation de 9 % par rapport à 2011 (63 %). En y ajoutant les dépenses d'environnement documentaire, reliure et conservation (augmentation de 23 % par rapport à 2012), la part des dépenses consacrées à la documentation s'élève à 76 % des dépenses totales.

Le poste '*Équipement et mobilier*' constitue le deuxième poste de dépenses après la documentation avec 105 205 € consacrés à l'équipement et au mobilier des salles de lecture, des magasins et des bureaux. En 2012, la rénovation de la salle des sciences humaines avait mobilisé 473 697 € TTC dont 190 413,77 € provenant de la Région Ile-de-France. Cette année, il n'y a pas eu de rénovation d'envergure.

Les dépenses de personnel sur ressources propres s'élèvent à 131 063 € et sont par conséquent stables par rapport à 2012 (134 198 €). L'objectif du SCD de diminuer fortement ce poste est donc atteint. Rappelons que les sommes consacrées à l'emploi de personnel sur ressources propres ont dépassé certaines années 200 000 € (2007 et 2010), voire 253 000 € (2006 et 2009). Il est vraisemblable que ce poste ait atteint à présent son point d'équilibre et que le SCD ne pourra guère dépenser moins pour l'emploi vacataire en raison de ses engagements sur l'amplitude horaire d'ouverture.

Le poste '*Informatique*', ne supportant plus depuis 2011 les charges liées à l'achat et la maintenance des systèmes informatiques des bibliothèques transférées à la DSI, affiche un taux de dépenses 3% des dépenses totales du SCD soit 46 384 € (49 673 € en 2012).

Les travaux d'entretien courant du bâtiment sont globalement stables autour de 40 218 €. Les dépenses de formation professionnelle et des missions s'élèvent à un peu plus de 13 006 € sans compter la dotation forfaitaire de 6 750 € que le SCD verse à Médiadix pour la formation des personnels de documentation de l'ensemble de l'université.

Les dépenses documentaires

La répartition des dépenses documentaires imprimées est d'une grande stabilité par rapport à 2012 : 31 % pour les monographies et 29 % pour les périodiques imprimés. Le montant de la documentation électronique, par contre, passe de 411 855 € en 2012 à 460 692 € (+ 11 %) et tout comme les années précédentes, il convient de noter que le SCD ne bénéficie d'aucune contribution au titre de la recherche pour l'achat des ressources en ligne accessibles sur site et à distance via le portail documentaire à l'ensemble de la communauté universitaire. Le secteur vidéothèque a dépensé en achat de DVD en 2013, 20 206 € soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année 2012 et 51 % par rapport à 2011. Les crédits consacrés à l'achat de films, en appui aux formations délivrées dans ce domaine au sein de l'université, ont été doublés en deux ans.

Le Service commun de documentation (bibliothèque universitaire et bibliothèques d'UFR intégrées) a dépensé 1 214 307 € pour la documentation imprimée et électronique. Les dépenses documentaires des 4 bibliothèques intégrées (PST Ville d'Avray, SPSE, LCE et IPAG) se sont élevées à 73 751 €.

Les dépenses documentaires numériques représentent en 2013 un montant de 460 693 € pour le SCD soit une progression de 11 % par rapport à l'année précédente et 35 % en 4 ans augmentation imputable à l'augmentation du prix des bases mais également liée à l'enrichissement de l'offre et l'achat des collections de livres électroniques soit par achat pérenne soit par abonnement. Ces dépenses représentent 38% des dépenses documentaires. Le montant consacré à l'achat de monographies est de 369 517 € € pour le SCD contre 401 130 € soit une diminution de 6 %.

C. L'INFRASTRUCTURE

1. LE BÂTIMENT ET LES LOCAUX

Préparation de la rénovation de la salle de prêt

Le SCD a modernisé en 2011 la salle de sciences sociales et a entièrement rénové en 2012 la salle de sciences humaines. Au cours de l'année 2013, les efforts se sont portés sur l'ancienne salle de prêt qui a été entièrement vidée : les ouvrages ont été transférés dans les salles thématiques ou en magasin et le mobilier de bibliothèque démonté. La salle a été préparée pour les travaux prévus en 2014 en vue d'y accueillir à la fin de l'année les collections de droit et les lecteurs dans des conditions plus agréables qu'à l'heure actuelle.



Salle de droit



Salle de prêt vide

Arrêt du convoyeur des documents et installation d'un espace presse

Depuis avril 2013 le convoyage automatique pour la communication et le prêt des documents en provenance des magasins a été arrêté en raison de son obsolescence. Une procédure manuelle d'acheminement des documents a été mise en place et la nouvelle banque de communication des documents en magasin a été implantée de façon plus logique à la sortie de la Bibliothèque universitaire. Un espace de lecture de la presse a été installé à l'emplacement de l'ancienne 'banque 1'.



Espace de lecture de la presse

Installation d'un nouvel espace pour la vidéothèque

En juillet 2013, la vidéothèque a emménagé dans la salle des Périodiques-Economie. Avec la création d'un espace vidéothèque en salle des périodiques, le service est plus visible et les horaires d'ouverture de la vidéothèque ont été élargies. La vidéothèque est équipée de dix écrans plats, un grand écran plasma, quatre combinés VHS/DVD, six lecteurs DVD. Les 10 postes de consultation sont équipés de répartiteurs de casques (4 entrées en moyenne par poste), ce qui permet aux étudiants de se regrouper pour la projection d'un film.

2. L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Renouvellement du parc informatique professionnel et public

En 2013, l'équipe des techniciens informatiques, placée depuis 2012 sous la double responsabilité du CRI et du SCD, a conduit plusieurs chantiers d'envergure. En premier lieu, le parc informatique et professionnel du SCD (316 ordinateurs au total) a été entièrement mis à jour :

- Mise à jour du parc professionnel de la BU et des BUFR entre janvier et mai 2013 (138 machines, parmi lesquelles la moitié a été remplacée par des machines neuves et l'autre, plus récente, a été reformatée et réinstallée)
- Mise à jour du parc public de la BU et des BUFR en octobre et novembre 2013 (178 ordinateurs au total)

Ces opérations, conduites sous la supervision du pôle micro-informatique du CRI, ont permis le passage à Windows Seven professionnel ainsi que l'uniformisation et la sécurisation des parcs professionnels et publics.

Les usagers et les professionnels du SCD bénéficient ainsi de services informatiques modernisés, en particulier dans le cas des BUFR où le parc, relativement ancien, a été renouvelé dans sa quasi-totalité.

Cette mise à niveau du parc a d'autre part permis de généraliser le principe des sessions personnelles, conformément au déploiement de la Gestion des identités et des accès (GID) à l'Université. A cette occasion, l'équipe technique du SCD a contribué à la conception et à la mise en œuvre d'une solution d'activation des comptes étudiants à la BU, dans les BUFR, et sur le campus. Les dossiers communs du SCD ont d'autre part été transférés sur un serveur du CRI, ce qui permet au personnel du SCD d'accéder à ses fichiers partagés en ouvrant une session personnelle depuis n'importe quel poste professionnel.

Cette opération de renouvellement du parc informatique du SCD a enfin permis de rendre disponibles 55 PC pour le don au personnel via le Service d'action sociale. 200 autres machines sorties de l'inventaire, qui ne pouvaient être récupérées, ont été reformatées et détruites suivant les préconisations du CRI.

Une opération de remplacement du parc de téléphones analogiques par du matériel IP (réseau informatique) a été conduite ; le personnel d'encadrement du SCD a reçu à cette occasion des téléphones avec clavier azerty et annuaire intégré.

Réseau

Le SCD a fait réaliser des travaux de câblage dans la BU afin d'augmenter le nombre des prises réseau disponibles dans les bureaux et dans les espaces publics. Ces travaux ont permis de relier au réseau filaire des ordinateurs publics jusque-là connectés au wifi et d'améliorer le confort de connexion des usagers. Les techniciens informatiques ont de plus réorganisé en juillet la baie de brassage de l'accueil-prêt.

Serveurs

La démarche de migration, et dans certains cas, de virtualisation des serveurs dédiés aux applications professionnelles du SCD dans la salle des serveurs au CRI, initiée en 2012, s'est poursuivie en 2013.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau portail documentaire de l'Université, 4 nouveaux serveurs, dont deux virtualisés, ont été acquis et installés par la DSI. Ils accueillent le portail, le résolveur de lien ainsi que les interfaces de test de ces applications.

D. INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Mise en place du nouveau portail documentaire de l'Université

Le SCD a reçu la mission de porter le projet de rénovation du portail documentaire de l'Université, projet inscrit au Schéma Directeur du Numérique de 2010 et identifié par la DSI comme l'un des projets prioritaires du point de vue des systèmes d'information.

L'année 2013 a été consacrée à la mise en œuvre et au paramétrage de cette nouvelle interface de recherche. Ce travail important a beaucoup mobilisé les équipes du département de l'informatique documentaire à partir de mai 2013. La mise en œuvre du portail documentaire a été réalisée grâce à un travail collaboratif coordonné par le SCD et associant le CRI, la société titulaire du marché, la cellule communication de l'Université ainsi que les différentes institutions documentaires parties prenantes du projet, la BDIC et les deux bibliothèques de la MAE.

Le portail documentaire commun s'inscrit dans la continuité d'une démarche de mutualisation des outils documentaires amorcée en 2010 par l'adoption d'un outil commun (le SIGB Aleph d'Ex Libris) pour la gestion des catalogues du SCD et de la BDIC.

Grandes étapes de mise en œuvre :

- janvier 2013 : publication de l'appel d'offre
- mai 2013 : notification du marché
- mai- août 2013 : commande et installation des quatre serveurs dédiés au CRI
- mai - juillet 2013 : définition des spécificités des quatre interfaces d'interrogation (commune ; SCD ; BDIC ; MAE ethnologie ; MAE archéologie)
- août 2013 : formations des personnels des bibliothèques à l'administration de l'outil
- août à décembre 2013 : travail sur la définition et la réalisation de la personnalisation graphique
- août à décembre 2013 : travail pour affiner les paramètres de recherche et l'affichage des données
- décembre 2013 : formation du personnel du SCD à la nouvelle interface
- 18 décembre 2013 : lancement public du nouveau portail documentaire (version bêta)

Les fonctionnalités du nouveau portail documentaire de l'Université

Lancé publiquement dans sa version bêta le 18 décembre 2013, le nouvel outil offre de nouveaux services aux étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université :

- **Une interface commune pour toutes les bibliothèques de l'Université :** le nouveau portail permet de lancer une recherche sur l'ensemble des ressources documentaires offertes à la communauté universitaire : catalogues du SCD, de la BDIC, de la bibliothèque d'ethnologie Eric-de-Dampierre (MAE) et de la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité (MAE), mais également les archives numérisées de la BDIC et les ressources électroniques auxquelles le SCD est abonné. Cette recherche fédérée est une nouveauté et devrait permettre de mieux faire connaître l'ensemble des ressources documentaires de l'Université.

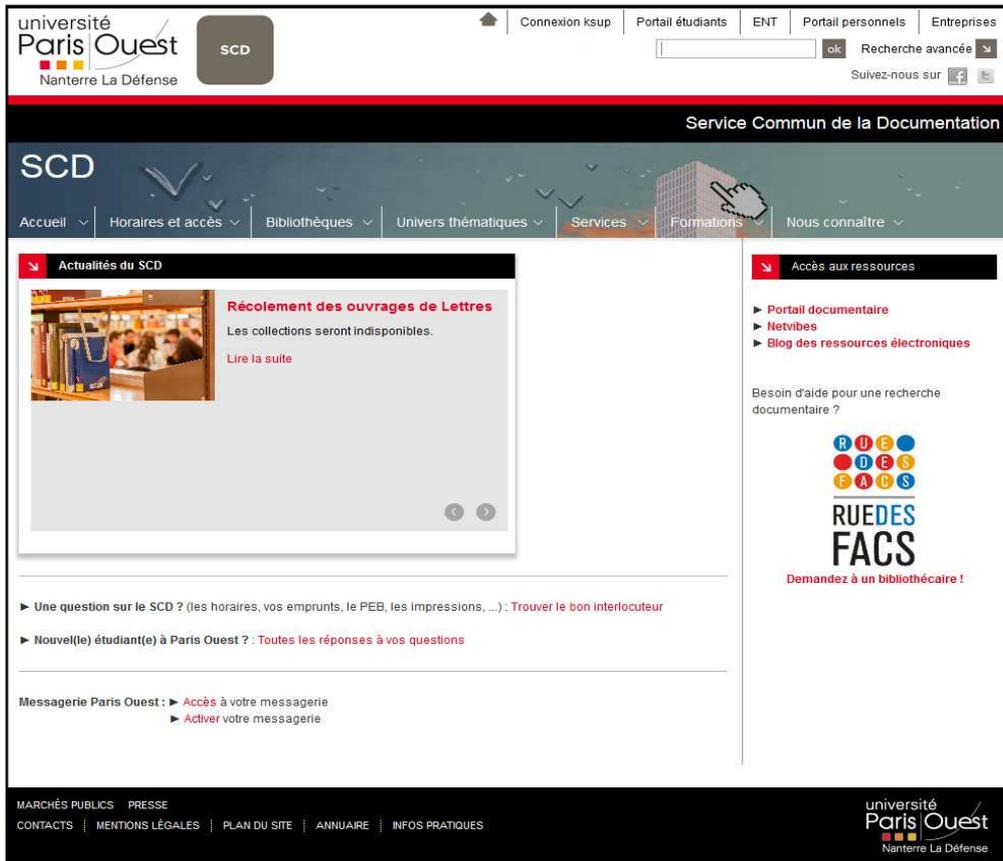
- **Des interfaces propres à chaque institution :** chaque institution documentaire (le SCD, la BDIC, et les deux bibliothèques de la MAE) dispose en outre d'une interface personnalisée qui permet de restreindre la recherche à ses collections. Un menu déroulant « changer de bibliothèque » permet aux usagers de naviguer entre la vue commune et ces différentes vues institutionnelles. Les différentes bibliothèques disposent ainsi d'une certaine autonomie pour gérer leurs paramétrages et pour proposer des services plus personnalisés à leurs usagers. Un travail graphique a été réalisé pour uniformiser la présentation de ces différentes vues et pour les intégrer à la charte graphique du site de l'Université.

- **La valorisation des ressources électroniques :** Doté d'une interface de recherche simplifiée et modernisée, le nouvel outil permet d'interroger facilement et avec des temps de réponse très courts les ressources électroniques de l'Université : les archives numérisées de la BDIC, les revues électroniques du SCD, les e-books proposés par le SCD, et de nombreux articles électroniques disponibles sur abonnement ou dans des bases de données en libre accès sont ainsi intégrés à la recherche simple. Les onglets permettent aux usagers de limiter leur recherche aux ressources documentaires physiques, ou d'y inclure les ressources électroniques. Le résolveur de lien déployé en même temps que le moteur de recherche permet d'arriver en quelques clics sur l'article recherché. Les boutons « e-revues » et « e-books » permettent en outre de consulter la liste exhaustive des revues électroniques et ebooks accessibles à la communauté universitaire. Le nouveau portail devrait donc offrir des possibilités de valorisation sans précédent des ressources numériques acquises ou souscrites par le SCD, et augmenter l'utilisation des bases de données par les étudiants dès la licence.

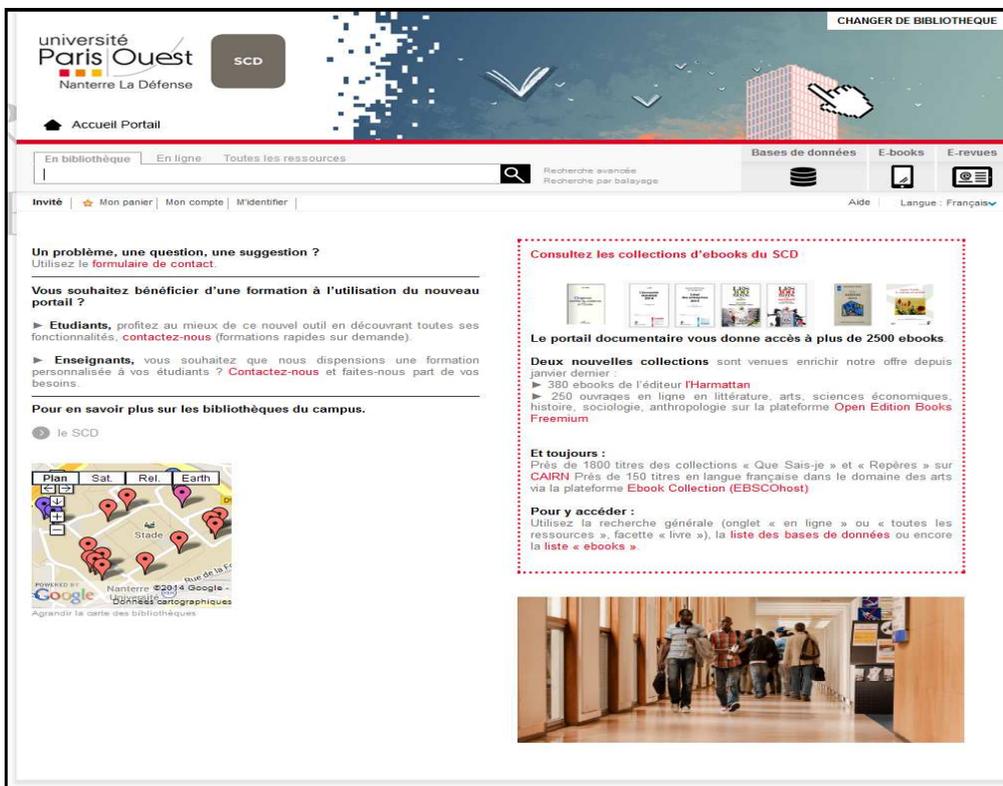
- **Des services personnalisés avancés :** Le nouvel outil offre enfin des services documentaires personnalisés comme la constitution d'un panier et la consultation de son compte lecteur, la sauvegarde de notices ou de requêtes, l'abonnement à des requêtes par flux RSS, le rebond direct vers la notice du Sudoc, l'export vers des logiciels de gestion bibliographique.

Afin de permettre le lancement public de la version bêta, des actions de formation à destination du personnel du SCD ont été mises en œuvre en décembre. 45 personnes ont ainsi bénéficié d'une initiation au maniement du nouvel outil au cours de six séances d'une heure. Des formations plus approfondies seront dispensées à partir de janvier 2014.

Parallèlement au travail de paramétrage du nouvel outil, un travail de refonte des contenus des pages web du SCD a été conduit en associant les départements thématiques du SCD et la cellule de communication de l'Université. Ce sous-site devrait être lancé début 2014. Celui-ci permettra une présentation plus claire des services offerts par le SCD, ainsi qu'une valorisation thématique des ressources du SCD, discipline par discipline : les « univers thématiques » permettront ainsi de consulter les nouveautés, et proposeront, discipline par discipline, une sélection de ressources numériques essentielles.



Page d'accueil du site SCD



Vue du portail

Etude préalable à la mise en place d'une archive ouverte institutionnelle

En 2013, le SCD a été chargé de conduire, en concertation avec la Direction de la recherche, une étude préalable à la mise en place d'une archive ouverte institutionnelle.

L'expression « **archive ouverte** » désigne un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement, et dont l'accès se veut ouvert, c'est-à-dire sans barrière d'accès (d'ordre technique, financier ou géographique), afin de garantir un accès plus égalitaire et plus pérenne à ces publications. Ces réservoirs sont constitués d'une interface permettant aux chercheurs de déposer leurs publications, ainsi que d'une interface de consultation librement accessible sur le web. Ils peuvent être nationaux, disciplinaires, thématiques, ou encore institutionnels afin de promouvoir l'identité d'un établissement scientifique.

Objectifs du projet

Le projet de mise en place d'une archive ouverte institutionnelle répondrait à trois objectifs principaux :

1. **Promouvoir le principe du libre accès aux résultats de la recherche financée sur fonds publics, en accord avec les décisions récentes de la Commission européenne et du MESR sur cette question.**

A partir de 2014, toutes les données scientifiques produites avec l'aide du programme « Horizon 2020 » devront obligatoirement être mises en libre accès ; la Commission énonce l'objectif de la mise en libre accès de 60% de la production financée par des fonds publics d'ici 2016, avec un embargo de 6 mois maximum pour les Sciences dures et de 12 mois pour les Sciences humaines. Elle recommande en outre aux États membres de prévoir des mécanismes similaires pour les résultats de la recherche financée par les programmes nationaux. En France, l'effort de coordination nationale est dirigé par le projet Bibliothèque scientifique numérique (BSN), et notamment par son quatrième volet, BSN4, qui se fixe pour objectif de stabiliser la plate-forme HAL (Hyper-Articles en Ligne), d'assurer sa croissance en lien avec les archives institutionnelles, et de faire évoluer favorablement les relations avec les éditeurs scientifiques et les chercheurs.

2. **Valoriser la production scientifique des chercheurs de l'Université de Paris Ouest, en améliorant leur référencement dans les moteurs de recherche généralistes et spécialisés.** De nombreuses études montrent que les publications disponibles en libre accès sont davantage lues et davantage citées que les autres. Les établissements d'enseignement supérieur s'étant dotés d'une archive institutionnelle et ayant adopté une politique volontariste dans ce domaine, sous la forme d'un mandat de dépôt, ont ainsi vu la visibilité de leur production croître considérablement, ainsi les universités de Liège ou de Louvain. Il s'agit dans la même logique **d'assurer les conditions d'un accès pérenne à cette production scientifique**, au-delà des abonnements annuels souscrits par l'Université.
3. **Fournir aux chercheurs et aux laboratoires de Paris Ouest un outil de gestion de**

leurs publications offrant des services de qualité, et notamment des espaces de stockage et de travail collaboratif, un suivi du nombre et de la provenance des téléchargements et consultations, la possibilité d'exporter des références bibliographiques dans différents formats de fichier et sous différentes normes, d'alimenter automatiquement un annuaire web ou des CV en ligne, ou encore des fonctionnalités de recherche et de veille documentaire.

Méthodologie utilisée

C'est dans ce contexte que le Service commun de la documentation a été chargé par la Présidence de l'Université et en coordination avec la Direction de la recherche de conduire une étude préalable à la mise en œuvre d'une archive ouverte institutionnelle.

Un comité de pilotage composé de représentants de la DSI, de la DRED et de chercheurs et enseignants-chercheurs a été constitué pour suivre et guider la conduite de cette étude. Le SCD a commencé en 2013 une étude préalable destinée à éclairer la Présidence sur le choix d'un outil, son périmètre, les fonctionnalités attendues, et son articulation avec les outils existants (OGR et HAL notamment).

- La phase 1 de l'étude a été réalisée en 2013 et a consisté en un panorama des solutions existantes, grâce à des enquêtes sur les archives ouvertes institutionnelles mises en place dans d'autres établissements ; à cette occasion, des entretiens ont été conduits avec les chefs de projet des archives ouvertes de Sciences-Po (Spire), d'Arts et Métiers ParisTech (SAM), de Dauphine (BIRD), de l'Université de Valenciennes (Théorème). Les dépôts institutionnels de l'Ecole Polytechnique de Lausanne (Infoscience) et de l'Université de Liège (ORBI) ont été étudiés avec attention. Ce tour d'horizon a notamment permis d'identifier les solutions logicielles existantes, ainsi que d'apporter un éclairage sur les moyens matériels et humains nécessaires. Cette première partie de l'étude a été validée par le Comité de Pilotage du projet le 26 septembre 2013. Le Comité de Pilotage a également validé la méthodologie pour la phase 2 de l'enquête, qui sera conduite durant l'hiver 2013-2014.
- La seconde phase a permis de conduire des entretiens avec des chercheurs, enseignants chercheurs et personnels administratifs de Paris Ouest afin d'une part de les sensibiliser au projet et à la question du libre accès aux résultats de la recherche, et d'autre part de recueillir leurs attentes envers ce nouvel outil. Cette phase a débuté fin 2013 par des entretiens conduits par le SCD avec la Direction de la Recherche, les personnes chargées d'OGURE au CRI et à la DRED, ainsi qu'avec la responsable des Presses universitaires. Sur les conseils de la Direction de la recherche, une vingtaine d'enseignants-chercheurs, travaillant dans des disciplines variées, ont été sollicités pour réaliser des entretiens.

Cette phase se poursuivra en 2014 et débouchera sur le rendu d'une étude à la Présidence de l'Université en mars 2014. L'étude finale définira le périmètre du projet, les fonctionnalités attendues du futur outil, et fournira des éléments de coûts et de calendrier. Elle doit servir de base à la discussion dans les instances décisionnaires de l'Université ainsi qu'aux décisions de la Présidence de l'Université Paris Ouest.

II. L'OFFRE DOCUMENTAIRE

A. LES COLLECTIONS

Les monographies : des fonds remodelés

| Fonds documentaire | Titres | Exemplaires | TOTAL salle + magasins | TOTAL salle + magasins (%) | Nb de livres par lecteur actif |
|--------------------|----------------|----------------|------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Lettres | 59 781 | 71 418 | 144032 | 31% | 31 |
| Droit/Economie/SHS | 49 629 | 92 121 | 109353 | 25% | 13 |
| SHS | 96 896 | 129 222 | 202579 | 44% | 26 |
| Magasins | 150 085 | 163 203 | | | |
| TOTAL BU | 356 391 | 455 964 | | | 19 |
| BUFR* | 77 894 | 93 116 | | | |
| TOTAL SCD | 434 285 | 549 080 | | | |

La collection de monographies du Service Commun de Documentation se compose en décembre 2013 de 434 285 titres représentant 549 080 volumes. Les bibliothèques d'UFR comptent pour 17 % dans les fonds conservés. Précisons que les chiffres fournis pour les BUFR sont les 93 116 signalés au catalogue du campus, la totalité des volumes conservés dans ces bibliothèques avoisinant en réalité les 150 000 ouvrages.

À la bibliothèque universitaire 65 % des ouvrages sont en accès libre dans les salles de lecture, soit 292 761 volumes.

Ces chiffres sont en très léger recul par rapport à l'année 2012. Deux phénomènes se combinent pour expliquer cette quasi-stabilité des collections : un niveau d'acquisition constant (cf infra) conjugué à un travail en profondeur dans les fonds de Droit, d'Economie et surtout des Lettres et Langues. Ces opérations sont la conséquence du projet d'aménagement d'une nouvelle salle de lecture de Droit dans l'ex-salle de Prêt. En vue des travaux, cette salle a dû être entièrement vidée de ses collections, la part la plus importante étant celle des Lettres et Langues, soit près de 30 000 ouvrages. Ces volumes ont été transférés à 70 % dans les magasins et proposés en don ou éliminés pour 30 % d'entre eux, en raison de leur obsolescence ou de leur état défectueux.

La perspective d'aménagement d'une nouvelle salle de Droit a également suscité un travail d'actualisation des collections dans ce secteur, contribuant ainsi à une meilleure implantation du fonds dans le futur espace qui lui sera consacré. La même opération a été conduite dans les collections d'Economie, qui se caractérisent par un fort degré d'obsolescence et la rotation rapide des titres régulièrement actualisés par de nouvelles éditions. Ces travaux, commencés en 2012, ont concerné 11 000 ouvrages des salles de Droit et d'Économie soit 10 % de l'offre en salle, et ont été pour la plupart transférés en magasin ou proposés en dons. Les ouvrages détériorés ou présentant un contenu périmé ou obsolète n'ont pas été conservés.

À l'issue de ces opérations de retraitement qui ont concerné plus de 40 000 ouvrages, c'est-à-dire l'équivalent d'une salle de lecture, les collections de monographies bénéficient désormais d'une meilleure répartition entre salle et magasins et proposent aux usagers une offre renouvelée et actualisée, assurant l'espace nécessaire aux fonds existants comme aux nouvelles acquisitions.

Les périodiques : vers une offre rationalisée

La bibliothèque compte actuellement 2798 titres de périodiques, dont 1315 vivants et 1483 morts. Parmi les abonnements en cours, 719 sont des titres français et 596 sont étrangers. Les bibliothèques d'UFR étaient abonnées à 435 revues en 2013, dont 20 titres étrangers, et 379 titres morts sont recensés à ce jour dans ces bibliothèques.

Le service des périodiques poursuit son travail de rationalisation des abonnements en suspendant les abonnements papier au profit de l'électronique dès que l'équivalent en ligne existe, mis à part le secteur du Droit pour lesquels des besoins spécifiques en documentation papier ont été identifiés, la couverture des bases de données étant en outre souvent inférieure par rapport à l'étendue des collections de la bibliothèque. En 2013, 42 demandes de désabonnement ont été signifiées au fournisseur EBSCO.

Dans le même souci de rationalisation, le service des périodiques participe à la préparation du plan de conservation partagée des périodiques d'Ile-de-France. Les deux premiers secteurs disciplinaires pour lesquels des listes ont été élaborées sont la géographie et le cinéma. Ce plan devra permettre aux bibliothèques participantes de se constituer en pôles de conservation éventuels pour favoriser la conservation optimale et pérenne des collections concernées.

L'évolution des pratiques documentaires des étudiants et des chercheurs ont conduit la bibliothèque à réfléchir à un regroupement des supports par discipline. Ainsi 243 titres de périodiques ont été intégrés dans la salle des Sciences sociales et 171 en salle de Sciences humaines. Ces opérations, menées conjointement par les équipes du département des Sciences humaines et sociales et le service des Périodiques, ont marqué un temps fort dans la collaboration transversale des équipes. Ces revues ont été disposées dans du mobilier neuf en salle de Sciences humaines qui leur permet de jouir d'une meilleure visibilité grâce à une présentation frontale du dernier numéro reçu. Ces transferts de revues ont également permis le réaménagement de l'espace presse, à l'entrée de la bibliothèque. L'achat de nouveaux meubles à casier et de chauffeuses a permis de constituer un espace dédié rassemblant les quotidiens et les magazines d'actualité.

Les thèses : la progression des dépôts électroniques

La bibliothèque universitaire conserve dans ses magasins l'ensemble des thèses soutenues au sein de l'université depuis sa création. Cette collection est constituée de 8121 titres correspondant à 15 310 volumes, incluant les 458 HDR déposées à partir de 1998.

Depuis 2008, le service des thèses du SCD offre aux doctorants, au choix, la possibilité de déposer leur thèse sous forme électronique ou papier. Le taux de dépôts électroniques par rapport à l'ensemble des dépôts de thèse, après s'être stabilisé à 60 % entre 2010 et 2012, a de nouveau progressé en 2013 pour s'établir à 70 %. Cette évolution positive permet d'envisager l'adoption prochaine du dépôt électronique obligatoire des thèses à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. En 2013, 68 thèses ont été déposées en version imprimée et 153 sous forme électronique, pour un total de 221 dépôts.

Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle s'est accompagnée d'une augmentation de la proportion des thèses mises en libre accès sur le web, via le portail national des thèses et le portail documentaire de l'Université : 56 % des thèses électroniques déposées en 2013 seront diffusées sur internet, contre 39 % en 2011 et 44 % en 2012. Cette évolution, due en partie au travail de sensibilisation du service des thèses auprès des doctorants, est positive car elle garantit une meilleure diffusion des travaux de recherche conduits à l'université et contrairement à une idée très répandue, une meilleure protection contre le plagiat.

La documentation électronique

En 2013, plus de 90 bases de données et sites internet sont proposés via le portail documentaire. Il s'agit de :

- ressources payantes du SCD
- ressources acquises sous forme de licence nationale (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)
- ressources acquises sous forme de licence régionale (région Ile-de-France)
- ressources payantes achetées par la BDIC
- sites internet institutionnels gratuits.

Toutes les ressources sont accessibles en accès distant (à l'exception d'*Electre*, réservée à l'usage professionnel). Pour l'utilisateur, l'accès distant s'effectue via le portail documentaire, par identification, avec les login et mot de passe de messagerie de l'Université.

Le portail documentaire et les univers thématiques

Au second semestre 2013, la mise en production du nouveau portail documentaire de l'Université et la configuration du sous-site du SCD ont permis de réorganiser les modalités d'accès aux bases de données. Elles sont désormais accessibles depuis la page d'accueil du sous-site SCD de l'Université et depuis le portail documentaire du SCD, via l'onglet *Univers thématiques*. Chaque univers propose la liste des ressources électroniques d'une discipline. La structuration interne des univers thématiques se développe en trois onglets : collections, actualités, ressources en ligne. À ces domaines disciplinaires liés aux UFR du campus s'ajouteront à terme des pages pour chaque pôle associé (IUT Ville-d'Avray ; Médiadix).

Les bases de données du SCD

46 ressources numériques payantes ont été souscrites en 2013 par le Service Commun de la Documentation, plus une base (Techniques de l'Ingénieur) souscrite sur la ligne budgétaire de la BUFR de l'IUT de Ville-d'Avray. 40 abonnements ont été reconduits, 5 nouveaux

abonnements ont été souscrits et un achat a été effectué sur le reliquat du budget 2013 pour une ouverture d'accès en 2014. 3 bases ont fait l'objet d'un désabonnement.

Licences nationales et régionale 2013

L'année 2013 a vu le nombre de licences nationales passer de 5 à 12. Ce projet de licences nationales offre en accès illimité des ressources financées directement à la source par le Ministère de l'Enseignement Supérieur :

- *Archives Springer (depuis les origines -1996)*
- *Brill -revues (depuis les origines- 2012)*
- *Dictionnaires grammairaux et encyclopédies classiques Garnier numérique*
- *ECCO (eighteenth century collections online)*
- *EEBO : Early english Books online*
- *Gale : Literature Criticism online*
- *Gale : Virtual Reference Library*
- *Nature (depuis les origines - 2012)*
- *Royal Society of Chemistry (depuis les origines -2010)*
- *Elsevier (depuis les origines - 2001). A partir de 2001, abonnement souscrit par l'université*
- *Recueil des Cours en ligne de l'Académie de Droit (RCADI) (depuis les origines- 1923). A partir de 1923, abonnement souscrit par l'université*

Parallèlement à ce programme d'acquisitions nationales, un partenariat régional a été mis en place entre la Ville de Paris, l'Université Numérique Paris Ile-de-France et le groupe Le Monde pour l'acquisition en accès illimité du *Monde.fr*.

Les périodiques électroniques

En 2013, près de **85 000 titres** de périodiques électroniques en texte intégral ont été accessibles à partir du portail documentaire via l' « *Index des périodiques* ». Ces 85 000 titres de revues électroniques provenaient soit des abonnements du SCD (57 473 titres), de la BDIC (9 816 titres) ou bien de bouquets en libre accès (17 406 titres).

Les livres électroniques

Initiée en 2012 par le Service Commun de Documentation, la politique d'acquisition de livres électroniques s'est poursuivie en 2013 avec la mise à disposition d'une collection de 119 titres en Beaux-Arts, via la plateforme EBSCOhost.

En fin d'année civile, une opération d'acquisition pérenne de 268 livres électroniques a été menée chez OpenEdition en achat titre à titre. Les domaines représentés concernent la littérature, la philosophie, les arts, les Sciences économiques l'histoire, la sociologie, l'anthropologie. Les ouvrages sont disponibles à partir de la plateforme de livres en sciences humaines et sociales *OpenEdition Books* qui propose, par ailleurs, une grande partie de ses livres électroniques en libre accès. Les Presses universitaires de Paris Ouest sont présentes sur cette plate-forme. L'objectif d'OpenEdition Freemium for books est, en effet, de promouvoir et contribuer à la publication de livres en OpenAccess.

Un achat pérenne de 372 e-books de chez l'éditeur l'Harmattan, sélectionnés titre à titre, a également été réalisé à partir de la plateforme de ressources numériques l'Harmathèque dans les domaines du droit et des sciences humaines et sociales.

On observe globalement une hausse de la consultation des bases en accès illimité depuis 2010, en particulier en Droit où la base Dalloz est en tête pour les activités de recherche, suivie de Jurisclasseurs qui la dépasse largement pour les activités de téléchargement.

Les films

En décembre 2013, la vidéothèque comptait 10 471 films répartis en 3787 documentaires et 6684 films de fiction. 41 % de la collection est en VHS mais l'ensemble des acquisitions se fait depuis plusieurs années exclusivement en DVD, réduisant la proportion de films en VHS.

La politique documentaire s'est faite en fonction de plusieurs axes dans la continuité de la politique établie depuis 2008, date de rédaction du plan de développement des collections : filmographies des enseignants, achat de classiques de fiction au fur et à mesure de la négociation des droits d'auteurs, documentaires sur le cinéma ; achat en double exemplaire de quelques titres fondamentaux du corpus des études cinématographiques et rachat en DVD des cassettes disparues ou détériorées par l'usure. En 2012, la bibliothèque a acheté en 837 DVD pour 21 000 €, ce qui porte à 26 € le prix moyen du titre acheté.

B. L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS A LA B.U. EN 2013

En 2013, les trois départements thématiques (Droit/Economie, Lettres et SHS) de la bibliothèque universitaire ont acheté 9215 titres de monographies soit 11 059 volumes. Le niveau des acquisitions de monographies a baissé de 16 % par rapport à 2012 (11 039 titres pour 14 148 volumes).

Si le volume des acquisitions du département de Droit-Economie est resté à un niveau stable (3084 titres en 2013 contre 3049 titres en 2012), les acquisitions des départements des Lettres et des Sciences humaines et sociales ont diminué (7297 titres en 2013 contre 7990 titres en 2012) en raison de l'absence prolongée de deux acquéreuses qui n'ont pu exécuter la totalité de leur budget.

Après sa création en 2012, le succès du fonds de bandes dessinées ne se dément pas. La collection a bénéficié cette année encore d'une enveloppe budgétaire spécifique qui lui a permis de s'enrichir de 195 titres cette année. Le fonds a désormais atteint un nombre de volumes (plus de 900 titres) qui rend possible l'ouverture du prêt à domicile en 2014 pour les bandes dessinées, sans risque de dépouiller exagérément les bacs.

Les Plans de Développement des Collections : une mise à jour nécessaire

Le travail entrepris sur les collections de Lettres et Langues, dans le cadre du réaménagement de la salle de Prêt, a entraîné une réflexion sur la politique documentaire du département et la nécessaire mise à jour des plans de développement des collections. Le plan de développement des collections est un document programmatique fixant de façon pluriannuelle les axes prioritaires de développement d'une collection donnée, dans le respect des orientations d'une charte documentaire. Généralement cantonné à un segment documentaire thématique, il est le document de référence du ou des gestionnaires de ce segment de collection. Il comporte en général deux volets : le premier décrit les objectifs et contraintes, le second établit un objectif référé à un certain nombre d'indicateurs.

C'est en 2008 que le Service Commun de Documentation a élaboré sa charte documentaire et les plans de développement des collections pour chaque secteur d'acquisition. Validés par les instances de l'Université, ces documents de références nécessitent une mise à jour régulière, pour garantir un parfait ajustement des achats documentaires aux besoins des étudiants et enseignants. Cette évolution touche différents aspects : les contenus disciplinaires dont les contours doivent être modifiés en fonction de l'offre pédagogique de l'Université. Ainsi le département des Lettres souhaite développer la partie linguistique de chaque secteur, en réduisant la place prépondérante accordée à la littérature. En revanche, le fonds récemment constitué de littérature contemporaine rencontre un véritable succès et sera développé. Le département des Sciences humaines et sociales souhaite pour sa part prendre acte de tendances qui se confirment depuis quelques années : la baisse continue et importante de l'offre imprimée en psychologie (au profit de l'offre électronique), et dans une moindre mesure de l'histoire et de la religion.

Si les bases de données avaient déjà leur place dans les plans de développement de collections élaborés en 2008, leur importance n'a fait que croître et sont venus s'y ajouter les livres électroniques dont l'utilité et les critères d'achat doivent être définis pour chaque secteur.

Enfin il apparaît désormais indispensable d'associer les bibliothèques d'UFR au plan de développement des collections de leur secteur, en renforçant ainsi la complémentarité de l'offre documentaire du SCD et des BUFR.

Coordonnée par le département de la Politique documentaire, l'actualisation des Plans de développement des collections sera finalisée en 2014.

Dans les bibliothèques d'UFR

3 446 titres ont été acquis en 2013 par l'ensemble des bibliothèques d'UFR correspondant à 4002 exemplaires achetés, soit une diminution de 11 % par rapport à 2012. 90 % des acquisitions sont en langue française. Les 10 % de monographies en langue étrangère sont achetés à hauteur de 85 % par la BUFR LCE dont le fonds est principalement constitué d'ouvrages en langues vivantes (8 langues).

435 abonnements ont été souscrits en 2013 dont 20 titres étrangers essentiellement à Médiadix, LCE et IUT, 10 nouveaux abonnements ont été souscrits.

III. LES SERVICES AUX PUBLICS

Amplitude d'ouverture des bibliothèques

Depuis la rentrée 2012, en période universitaire, la bibliothèque observe une amplitude hebdomadaire d'ouverture de 65 heures 30. Le dispositif permettant d'ouvrir jusqu'à 20 h du lundi au vendredi, repose sur la fermeture de deux salles de lecture à partir de 19 h et sur le recours aux moniteurs étudiants dont les horaires ont été réaménagés afin de les solliciter de 17 h à 20 h après le départ d'une partie du personnel titulaire. Il convient de préciser que l'ouverture de la bibliothèque de 19 h à 20 h se fait sur la base du volontariat pour les personnels des catégories B et C, seuls les conservateurs et bibliothécaires sont tenus d'assurer des 'soirées' par roulement.

La rentrée 2013 a vu le maintien de cette amplitude d'ouverture et a encore étendu l'accueil à la vidéothèque à la faveur du redéploiement de ce service dans la salle d'Economie. La vidéothèque, ouverte jusque-là du lundi au vendredi de 10 h à 19 h, ouvre désormais dès 8 h30 et jusqu'à 20 h en semaine, ainsi que toute la journée du samedi.

A. LA FREQUENTATION

Après plusieurs années consécutives de progression, la fréquentation de la bibliothèque universitaire s'est, au cours de l'année 2012 et de nouveau en 2013, légèrement tassée.

| | 2011 | 2012 | 2013 |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre d'entrées | 825 691 | 810 319 | 806 136 |

Le même constat s'impose dans les BUFR où 520 037 entrées ont été comptabilisées en 2013 contre 522 344 en 2012, pour les seules bibliothèques disposant d'un contrôle d'accès. La fréquentation des bibliothèques IUT et SPSE est en légère baisse, là où LCE et SEGMI enregistre une augmentation. Pour les autres bibliothèques, où la fréquentation est constatée par les responsables, on compte 17 668 entrées en 2013, dont 8 000 entrées à la bibliothèque d'AES-Sociologie, en forte augmentation depuis la fusion des deux espaces à la rentrée 2013.

Pour la bibliothèque universitaire, les périodes de forte fréquentation se situent en octobre (112 312 passages dans le mois) lors de la rentrée universitaire puis en avril (89 708 passages) lors des examens du second semestre. Les périodes de plus faible fréquentation se retrouvent durant les mois d'été (10 264 passages en août) et après les examens du premier semestre (63 736 en février).

Si la fréquentation est en baisse sur l'année, c'est aussi et surtout une grande saisonnalité qui la caractérise et qui est fortement ressentie par les agents de la bibliothèque, contraints de s'adapter à des pics de fréquentation de plus en plus marqués. Les aménagements de service public et des espaces de lecture contribuent à attirer un public désireux d'effectuer des pages de

travail longues, ce qui diminue les allées et venues d'étudiants de passage entre deux cours. Le recours croissant aux ressources électroniques, qui peut s'apparenter à une fréquentation virtuelle, explique également la diminution des chiffres de la fréquentation « physique » de la bibliothèque.

Fréquentation des bibliothèques et lectorat actif : le retour des étudiants de troisième cycle

On entend par lectorat actif, un lecteur ayant réalisé au moins un prêt au cours de l'année. Une des particularités des bibliothèques du service commun est de proposer le libre accès à ses espaces. L'accès non contrôlé est assorti du libre accès aux collections dans les différentes salles de lecture. Les chiffres des lecteurs actifs ne doivent donc pas être confondus avec le nombre d'étudiants ou d'enseignants chercheurs fréquentant les différentes bibliothèques du SCD. En l'absence d'un système de contrôle d'accès, le pourcentage d'étudiants et d'enseignants chercheurs fréquentant les bibliothèques ne peut être fourni, la connaissance du lectorat passant par les transactions : prêts à domicile ou consultation sur place des documents des magasins. La consultation sur place dans les salles de lecture n'est mesurée que par sondage occasionnel et des statistiques précises des membres de la communauté universitaire fréquentant réellement les bibliothèques du réseau ne sont pas disponibles à l'heure actuelle.

Part des lecteurs actifs par rapport au nombre d'inscrits à l'université

| | Inscrits | Actifs | % |
|--------------|--------------|--------------|-----------|
| Licences | 20030 | 13302 | 66,4 |
| Master | 8811 | 7085 | 80,4 |
| Doctorat | 1711 | 950 | 55,5 |
| TOTAL | 34504 | 23361 | 68 |

En 2013, sur 34 504 étudiants inscrits à l'université, 23 361 sont lecteurs actifs, c'est-à-dire que 68 % des étudiants ont emprunté au moins un document dans une des bibliothèques du SCD, contre 64 % en 2012 : 66 % des étudiants en licence, 80 % des étudiants en master et 55,5% des doctorants.

Évolution de la part de lecteurs actifs à la bibliothèque chez les doctorants

| | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------|------|------|------|
| Inscrits | 1842 | 1830 | 1711 |
| Lecteurs actifs | 783 | 893 | 950 |
| % | 42 | 48,7 | 55,5 |

On constate une nette reprise de la fréquentation des étudiants de troisième cycle à la bibliothèque : outre les services disponibles seulement à la bibliothèque comme la communication des thèses ou le prêt entre bibliothèques, les doctorants apprécient les locaux rénovés, l'offre documentaire adaptée et l'atmosphère studieuse retrouvée dans plusieurs salles de lecture, grâce à la présence renforcée du personnel.

Les grandes tendances constatées les années précédentes en ce qui concerne la répartition par filière demeurent : 45 % en Droit-Economie-Gestion, 12 % en Arts-Lettres-Langues, 25 % en SHS, 2 % en STAPS, 16 % dans des filières autres (CREFOP, IPAG, ERASMUS, COMETE, etc...). Précisons que l'organisation des cursus de formation, tels que la licence « Humanités » rendent difficiles la répartition des étudiants par filières, car les parcours proposés mêlent souvent sciences sociales, sciences humaines et disciplines littéraires ou artistiques, sans compter les étudiants en nombre croissant inscrits en enseignement à distance, dont la composante de référence n'est pas disciplinaire mais COMETE, composante supervisant l'enseignement à distance.

Accueil des étudiants en situation de handicap

À la suite du départ de la personne responsable de l'accueil des étudiants handicapés à la bibliothèque, le service Handicap, rattaché à CACIOPE, a confié cette mission à une nouvelle responsable qui a pris ses fonctions en septembre 2013. En revanche, aucune donnée chiffrée relative à l'accueil des étudiants handicapés à la bibliothèque n'a pu nous être communiquée pour l'année 2013.

B. LES PRÊTS ET LA COMMUNICATION SUR PLACE

▪ A la bibliothèque universitaire

Pour l'année universitaire 2012-2013, 222 454 prêts ont été effectués à la B.U. auxquels il faut ajouter 11 218 consultations ou prêts de documents des magasins ce qui fait un total de 233 672 transactions. Le nombre de prêts est en diminution par rapport à 2012 (9%) et rejoint le niveau de l'année 2011.

| B.U. | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Prêts | 184 943 | 225 756 | 244 445 | 222 454 |
| Com Magasins | 10 801 | 11 153 | 9 566 | 11 218 |

Les travaux de fusion des collections de Lettres et Langues ont rendu temporairement plus difficile l'accès aux ouvrages et expliquent en partie la baisse des emprunts. Parallèlement, l'augmentation des demandes de documents en magasin (15 % par rapport à 2012) résulte de la présence d'un nombre accru de monographies de Lettres et Langues dans les magasins, à la suite de l'évacuation de la salle de Prêt. Une tendance s'affirme pour les demandes en magasin, celle de la baisse des demandes de périodiques et des thèses, accessibles désormais plus facilement sur d'autres supports, au profit des monographies.

La moyenne des transactions par lecteur actif est de 12 prêts, soit une stabilisation après l'année 2012 (13,8 prêts par lecteur actif) qui avait constitué une progression spectaculaire par rapport à l'année 2011 (10 prêts par lecteur actif).

41 % des prêts sont réalisés par les étudiants en licence, 38 % en master, 7, 2 % par les doctorants. La part des prêts enseignants ne représente que 3, 6 %. Signalons la progression, légère mais significative, des emprunts des étudiants de 3^e cycle (6 % en 2012) et des enseignants (3 % en 2012).

L'activité du prêt entre bibliothèques est globalement stable pour nos demandes vers l'extérieur (380 demandes annuelles en 2013 contre 412 en 2012) et a légèrement progressé pour les demandes en provenance d'autres établissements (1 024 en 2013, 973 en 2012). Cependant, si l'on compare ces chiffres avec ceux de l'année 2004 par exemple, on constate que l'activité a été divisée par deux. Rappelons la mise en place de la gratuité du PEB pour les enseignants-chercheurs de l'université, mise en place depuis le 10 octobre 2013, dans la limite de 20 demandes annuelles.

- **Dans les bibliothèques d'UFR**

12 bibliothèques offrent un service de prêt régulier aux lecteurs, dont 9 utilisent le module de prêt informatisé ALEPH. Comme à la bibliothèque universitaire, on constate une légère diminution du volume des prêts : 25 541 transactions en 2013 contre 27 303 en 2012, malgré un taux de fréquentation en hausse. Il faut distinguer 3 bibliothèques qui voient leur volume de transactions en augmentation constante depuis 3 ans : LCE, IUT et Urbanisme. Un emprunteur sur deux, dans les BUFR, est un étudiant de licence un emprunteur sur trois est en master. Si les doctorants empruntent traditionnellement peu en BUFR, dont les collections s'adressent d'abord au premier cycle, les enseignants ont souvent recours à ce canal d'emprunt.

C. LA CONSULTATION DES RESSOURCES ELECTRONIQUES

Les données recueillies montrent une augmentation constante de l'utilisation des ressources électroniques. Depuis 2012, les efforts de valorisation des ressources en ligne du personnel (blog de la B.U. sur les ressources électroniques, <http://bdr.u-paris10.fr/blog/>), cours de méthodologie documentaire sur Cours en ligne (Comète), formation aux bases de données à la bibliothèque produisent leurs effets à savoir un recours plus important aux ressources sur site et à distance. Après le bond du recours aux ressources électroniques constaté en 2012, l'année 2013 vient confirmer les habitudes prises par les usagers.

Si les bases de psychologie arrivent toujours en tête des consultations, avec un volume en constante augmentation, d'autres disciplines émergent comme l'économie (25 % de recherches supplémentaires sur la base *Business Source Complete*), le sport (25 % de recherches supplémentaires pour *SportDiscuss Full Text*) ou la philosophie (35 % de consultations supplémentaires de la base *Philosopher's Index*). Notons enfin la progression importante de deux bases déjà plébiscitées par le premier cycle : *Academic Search Premier* devient la base la plus consultée avec 54 000 requêtes en 2013 (en augmentation de 15 % par rapport à 2012) et *Cairn* conserve sa première place parmi les bouquets de revues avec près de 150 000 requêtes (en hausse de 5 % par rapport à 2012). Le recours croissant à ces bases montre que la documentation électronique s'est fait sa place dans les pratiques documentaires des étudiants de premier cycle.

Quant aux bases juridiques, elles atteignent pour certaines plusieurs centaines de milliers de requêtes par an : les *Jurisclasseurs* totalisent 389 379 consultations en 2013, en augmentation de 11 % par rapport à 2012.

Il n'en reste pas moins que ce secteur, qui prend de plus en plus de place dans le budget documentaire du service commun au point de dépasser le budget de la documentation imprimée, mérite une attention particulière et un suivi scrupuleux afin d'en maîtriser la charge financière. Des efforts de mutualisation restent à faire mais se heurtent à la pression des éditeurs et à l'obstacle de la différence de tutelle (CRNS/Enseignement supérieur). L'engagement du consortium COUPERIN qui organise la négociation des droits pour les ressources les plus importantes est exemplaire. L'achat de ressources sous licence nationale ou régionale est une autre source d'optimisme pour les établissements de l'enseignement supérieur. La réflexion autour de la mise en place d'une archive ouverte participe de cette contribution à une meilleure gestion collective des publications électroniques et de la diffusion de la recherche universitaire.

D. LA FORMATION DES ETUDIANTS

La formation des étudiants en licence

Face à l'enrichissement et la diversification des ressources documentaires mises à la disposition des étudiants (ressources imprimées et électroniques), la formation des primo-entrants constitue un enjeu et une mission prioritaires pour le personnel de la documentation. Les ressources proposées ne sont pas toutes immédiatement repérables pour qui pénètre dans la bibliothèque ou fréquente le site internet et une initiation aux bonnes pratiques s'impose. Parallèlement, la méthodologie documentaire est partie prenante de bon nombre de cursus à l'université, même si l'on peut déplorer l'absence d'homogénéité dans l'investissement des acteurs pédagogiques et administratifs. L'activité de formation pour un effectif aussi important que celui de Paris Ouest Nanterre La Défense ne peut en effet reposer sur les seules forces du Service Commun de Documentation, tant pour les moyens humains que pour les installations matérielles.

Sur 597 heures de formation dispensées en 2013, 48 % ont été assurées par 4 tuteurs documentaires, 32 % par le personnel de la bibliothèque universitaire et 20 % par les bibliothécaires responsables des BUFR.

Les travaux initiés en salle de Prêt ont entraîné la disparition de la salle de formation attenante à la vidéothèque, dont la capacité d'accueil était la plus importante. Malgré le dédoublement des groupes importants et le recours à d'autres salles, les capacités d'accueil du SCD ont atteint leur limite et le recours à d'autres salles de formation dans les UFR SEGMI et SPSE a été nécessaire pour satisfaire aux demandes de formation majoritairement concentrées en octobre et novembre.

En 2013, 4 242 étudiants ont bénéficié d'une formation, dont 3506 étudiants de L, soit 83 % des usagers reçus.

Cette écrasante majorité du premier cycle est le résultat de plusieurs dispositifs de formation qui se combinent : les bénéficiaires de TD « Méthodologie de Travail Universitaire » inscrits dans certains cursus (36 %) et les étudiants inscrits au module « Découverte du Droit » comportant un volet documentaire assuré par le SCD (29 %). Les autres étudiants se répartissent sur 6 UFR où c'est à l'initiative d'un enseignant que des séances sont programmées. Deux UFR restent pour le moment à l'écart du périmètre des formations du SCD : SEGMI et LCE, qui n'ont pas émis de demandes pour les niveaux L et M.

Soulignons l'investissement des responsables de BUFR dans cette activité de formation : les contacts privilégiés qu'ils entretiennent avec les enseignants facilitent l'organisation de séances de formation. Ainsi, à l'IUT, les 459 étudiants sont systématiquement formés. De même la responsable de SPSE a elle-même formé 114 étudiants.

Signalons enfin l'initiative de la nouvelle responsable de l'accueil des étudiants handicapés à la bibliothèque universitaire. Elle a relayé la demande de 5 étudiants pour une formation à la méthodologie documentaire auprès de la bibliothèque, qui a mis à sa disposition un tuteur qui a préparé avec la responsable une séance utilisant les outils spécifiques de la salle de consultation adaptée.

Avec un peu plus de 15 % des étudiants de L bénéficiant d'une formation documentaire, le SCD est à la fois au cœur de ses missions et conscient que sa contribution doit être relayée par d'autres dispositifs. La réflexion sur l'inscription de la formation dans les maquettes de l'offre pédagogique est urgente si l'on veut garantir à tous les primo-entrants une égalité de traitement pour l'acquisition de méthodes de recherche documentaire. Le programme « Grands repères » prévoit pour la rentrée 2014 un support de formation en e-learning auquel le SCD contribuera par une visite virtuelle de la bibliothèque et un module de formation à la recherche documentaire. Ce sera sans nul doute un accès supplémentaire aux ressources de la bibliothèque qui répondra en partie à la difficulté d'accueillir en présentiel cette catégorie d'étudiants.

La formation des étudiants en master et des doctorants

À l'exception de la formation M1 Science politique et des doctorants DSP, les cours se font hors cursus et à la demande des enseignants à la BU ou en BUFR. La possibilité d'une inscription individuelle en ligne a été mise en place à la rentrée 2013. Ces formations concernent essentiellement l'utilisation des bases de données spécialisées et ont été suivies par 420 étudiants en 2013.

En complément de cette offre, depuis la rentrée 2012, des formations aux outils documentaires sont proposées (mise en forme des thèses et mémoires ; gestion d'une bibliographie avec Zotero). Cette offre de formation est relayée par les Ecoles doctorales et les enseignements validés au titre de crédits de formation. Un reformatage des séances va être envisagé pour une meilleure segmentation de l'offre (niveau débutant, intermédiaire ou confirmé). Cette formation a concerné 316 personnes en 2013, soit un effectif multiplié par trois un an après sa mise en place.

Ce sont ainsi plus de 700 étudiants de niveau M et D qui ont bénéficié d'une formation au SCD. Ce succès vient confirmer la tendance d'un retour des étudiants de troisième cycle vers la bibliothèque universitaire et ses services.

E. LA VALORISATION DES RESSOURCES ET L'ACTION CULTURELLE

L'animation culturelle proposée à la bibliothèque universitaire relaie une partie de la programmation du service des Affaires culturelles, avec lequel la responsable du service Communication de la bibliothèque entretient des liens réguliers. Une exposition de peinture réalisée par l'association étudiante Shushanye était présentée dans le couloir des lettres, puis l'exposition *Les ouvriers à Nanterre dans les années 1930* réalisée par les étudiants de l'association Kleio, présentée dans le sas de la bibliothèque. Dans le cadre de la préparation du cinquantenaire de l'université en 2014, le département des Lettres du SCD a commencé à travailler en collaboration avec un maître de conférences de l'IUT Métiers du Livre sur une anthologie des fictions ayant pour cadre Nanterre. Ce projet devrait se concrétiser par le montage d'une exposition et la publication d'un catalogue.

L'espace très fréquenté de la bibliothèque se veut également le reflet des colloques et conférences programmés à l'université par les différentes UFR, en mettant en valeur les ouvrages de ses collections en rapport avec le sujet débattu. Au mois de février, Paul Ricœur a été mis à l'honneur dans le cadre d'un colloque international organisé à l'université. En mars, une exposition accompagna la manifestation nationale du *Printemps des Poètes*.

Enfin, la bibliothèque peut, de sa propre initiative, organiser des rencontres ou des expositions valorisant ses fonds. Ainsi, à l'occasion de la création du fonds de bandes dessinées à la bibliothèque universitaire, une exposition de planches de l'auteur Emmanuel Roudier intitulée *Raconter, dessiner la préhistoire* a été proposée, suivie d'une rencontre avec l'auteur à la bibliothèque qui n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté, malgré une publicité importante auprès des enseignants et des secrétariats des départements d'enseignement concernés.

Rappelons que la bibliothèque universitaire met régulièrement ses espaces à la disposition d'associations étudiantes souhaitant mener des actions de prévention contre les conduites addictives. L'équipe mobile « Le gang du lapin vert » de l'association Sida paroles a monté une exposition sur la prévention du sida dans le hall de la bibliothèque en novembre.

Au total, ce sont 11 manifestations culturelles que la bibliothèque a proposées dans ses murs et qui ont bénéficié d'un public nombreux, en particulier pour les expositions présentées dans le sas d'entrée qui constitue un passage obligé pour tout usager de la bibliothèque. La collaboration instituée avec les Affaires culturelles et les contacts directs avec les associations étudiantes font de la bibliothèque un partenaire solide pour l'animation culturelle à l'université.

IV. L'ACTUALITÉ DES BUFR

A. UNE ACTIVITE SOUTENUE

Rappelons que les bibliothèques d'UFR, de département ou de service sont au nombre de 15 et sont de taille très variable allant de la très petite bibliothèque occupant un espace réduit, disposant d'un petit fonds et de faibles moyens à la bibliothèque de taille moyenne d'une centaine de places, de collections conséquentes et très fréquentées à la fois par les étudiants mais également par les enseignants chercheurs. Outils de proximité au service de la formation et de la recherche, l'université propose ainsi, de manière complémentaire avec la bibliothèque universitaire, 1000 places de travail et de lecture, une collection de 150 000 ouvrages. En 2013, les acquisitions documentaires, pour un montant global de 185000 € ont permis l'acquisition de 3 446 titres de monographies (4 000 exemplaires) et 435 abonnements de périodiques. A l'exclusion d'une base de données, *Techniques de l'ingénieur*, achetée par la bibliothèque de l'IUT de Ville d'Avray, les ressources électroniques disponibles via le portail documentaire sont imputées sur le budget central du SCD.

La rétroconversion des fonds non signalés à ce jour se poursuit grâce au travail d'une bibliothécaire du SCD qui a entrepris en 2013 de cataloguer le fonds, très riche, de la bibliothèque de philosophie. 63 % des fonds disponibles dans les différentes bibliothèques sont, à la fin de l'année 2013, signalés dans le catalogue de campus. Les bibliothèques ont réalisé 25 500 opérations de prêt (toutes les bibliothèques ne prêtent cependant pas leurs documents) et comptent 6 256 lecteurs inscrits. 520 entrées ont été comptabilisées en 2013 pour les seules bibliothèques disposant d'un contrôle d'accès.

En ce qui concerne la formation, les bibliothèques de proximité sont un lieu idéal d'accompagnement personnalisé des étudiants dans l'utilisation des outils et des ressources mis à leur disposition. Ainsi, la formation à la recherche documentaire de groupes constitués d'étudiants représente une part importante de l'activité des responsables de la bibliothèque de l'IUT et de la BUFR SPSE.

A la demande d'enseignants la responsable de la bibliothèque Histoire & Histoire de l'art a encadré des formations pour 300 étudiants de niveau L dans le cadre du TD « *Techniques d'apprentissage en histoire* ». Une centaine d'étudiants L1&2 ont reçu une formation en bibliothèque de sociologie, 95 L3 & Master en Urbanisme et 35 L1, 15 L3 et 10 master recherche à la bibliothèque de géographie.

Notons qu'à la suite du déménagement de l'IPAG au Pôle Léonard de Vinci à La Défense en août 2013, le fonds de la bibliothèque a été transféré au PLV et a été remis à la disposition des étudiants en janvier 2014 dans le bureau de la secrétaire. En l'absence de locaux dédiés à ces collections le demi-poste mis à disposition par la BU n'a pas été reconduit en septembre.

B. UNE COLLABORATION RENFORCEE

L'année 2013 a permis aux personnels des différentes bibliothèques, bibliothèque universitaire et bibliothèques d'UFR, de renforcer les axes de collaboration conformément aux souhaits exprimés par les responsables de l'université mais également par le personnel lui-même.

La mise au point d'un profil de responsable de bibliothèque d'UFR

A la suite d'un débat lors du conseil de la documentation du mois de juin 2013, un groupe de travail a été constitué en vue de mener une réflexion sur les fonctions de responsable de bibliothèque associée. Les résultats de ce travail ont été présentés en conseil de la documentation de décembre, en comité technique et en conseil d'administration. Lors des débats dans les différentes instances, il a été convenu, s'agissant de fonctions strictement similaires, que le profil ainsi défini concernait indifféremment les bibliothèques associées et intégrées (voir détail dans les annexes).

Les bibliothèques de l'UFR SSA

A la demande du directeur de l'UFR et sous la responsabilité de la directrice adjointe, le SCD a travaillé avec le personnel des bibliothèques de géographie et d'urbanisme à l'élaboration d'un projet de fusion des collections et d'aménagement d'une nouvelle bibliothèque/cartothèque au rez-de-chaussée du bâtiment E. Ce projet, impliquant également un vaste chantier de récolement, mise à jour et signalement des collections a été présenté et validé par un comité de pilotage issu de l'UFR.

Le recrutement sur concours d'un personnel de bibliothèque catégorie B dédié à la gestion de la cartothèque de cette nouvelle structure est prévu pour septembre 2014. En septembre 2013, la responsabilité de la bibliothèque d'urbanisme a été confiée à une contractuelle, l'ancienne responsable occupant désormais la responsabilité de la bibliothèque-cartothèque de géographie.

Pour les bibliothèques AES et de Sociologie, mitoyennes et disposant chacune de faibles surfaces, un projet de réunion des locaux a été mené et a abouti au regroupement de ces deux entités en septembre 2013.

Les bibliothèques de l'UFR PHILLIA

Le SCD a participé à la réflexion des responsables de l'UFR Phillia qui souhaitent mener un projet de rénovation de ses bibliothèques (Philosophie, Lettres et Arts du Spectacle) afin de donner accès à une documentation mieux valorisée dans des locaux modernisés et de rationaliser la gestion des collections et du personnel. Actuellement, les trois bibliothèques sont réparties entre le 2^e et le 3^e étage du bâtiment L, sont gérées soit par un responsable titulaire soit par des moniteurs et offrent des services différents : les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, le signalement des collections dans le catalogue commun et le taux d'équipement informatique

varient beaucoup d'une bibliothèque à l'autre. L'objectif du projet de réaménagement, validé par le corps enseignant, est d'améliorer la qualité de services dans ces bibliothèques.

Les BUFR de Phillia disposent de collections importantes¹. La spécificité des BUFR est de conserver les mémoires de maîtrise et de master, de rassembler les ouvrages didactiques avec les collections disciplinaires et de recevoir régulièrement des dons de professeurs de l'Université. Ces particularités seront à conserver. La numérisation des mémoires de master est un axe possible de valorisation des collections qui aurait l'avantage de libérer de l'espace pour les collections. La rénovation des BUFR est aussi l'occasion de redéfinir une politique documentaire en lien avec la BU, afin d'éviter des doublons non nécessaires et d'éviter la saturation documentaire dont souffrent les bibliothèques de Lettres et de Philosophie.

En termes de services, les directeurs de l'UFR et le SCD s'accordent sur la nécessité d'offrir une plus grande amplitude d'ouverture, un équipement informatique renouvelé, des salles de travail en groupe, des collections signalées dans le portail documentaire et des services aux enseignants-chercheurs². Les collections de la BUFR de philosophie sont en grande partie signalées dans le catalogue commun grâce au travail de rétroconversion d'un personnel du SCD mis à disposition pour effectuer cette tâche. Ce même effort de signalement devra être fait pour les collections de Lettres et d'Arts du Spectacle³, doublé d'une évaluation du taux de recouvrement des collections d'UFR par rapport à celles de la bibliothèque universitaire. Ces objectifs demandent un personnel formé aux techniques documentaires et aux services au public, ce qui doit être pris en compte dans les recrutements qui suivront le départ à la retraite des responsables actuels.

¹ 30 000 ouvrages dans la BUFR de Lettres, 30000 également dans la BUFR de philosophie, et 1 850 ouvrages dans la collection d'Arts du spectacle.

² Possibilité de navettes entre BU et BUFR pour faciliter le prêt et le retour des documents

³ Actuellement, les collections d'Arts du spectacle sont signalées à la BUFR sur le logiciel Bibli3000.

V. PERSPECTIVES ET PROJETS

A. LA REORGANISATION DU DEPARTEMENT DES SERVICES AUX PUBLICS

Le département des services aux publics a connu de nombreuses évolutions ces dernières années. Il n'existe plus à l'heure actuelle en tant que département. Les services qui le composeront fonctionnent pour l'instant en autonomie et dépendent de la direction. Le service de la formation est à créer.

Le département des services aux publics est l'un des trois départements transversaux du SCD. Son effectif sera relativement restreint (10-11 agents) mais il coordonne l'action de l'ensemble des agents dans les domaines du renseignement et des transactions, de l'accueil, de la formation. Il assure également l'encadrement des moniteurs et tuteurs documentaires.

Les objectifs du département à partir de la rentrée de septembre seront :

- de donner une cohérence aux différents services et de leur fixer des axes directeurs communs
- d'améliorer la qualité du renseignement et de l'information fournis aux lecteurs
- de préparer la création du centre de ressources et de culture numérique (CRCN).

Le département sera organisé autour des services suivants : service des prêts et service public/renseignement, service de la formation et service de la communication. Toutefois, le département des services aux publics ne doit pas se réduire à une juxtaposition de services : tous doivent partager une dynamique commune. Comme les différents services remplissent des missions transversales dont les actions sont tournées vers l'accueil au public, leur collaboration est attendue, en particulier :

- dans l'accueil, les visites de la bibliothèque,
- les formations légères « à la volée » comme la présentation du portail documentaire
- la formation des personnels : créer une véritable offre de formation en interne en fonction de l'évolution des services rendus aux lecteurs. La formation devra comprendre formations spécifiques à certains postes (Accueil/Prêt, vidéothèque), formation approfondie au portail documentaire, panorama général des bases de données, formations plus approfondies, formation basiques aux outils informatiques.
- l'évaluation des services par les usagers : mise en place d'enquêtes qualitatives ou quantitatives et de dispositifs d'évaluation des services en collaboration avec les UFR. Projet de recherche, terrain d'expérimentation dans le cadre de stages.

Le département des services aux publics disposera ainsi de trois services et d'un projet commun : l'amélioration du service rendu aux lecteurs dans l'objectif de la création du CRCN.

L'intégration de la formation du personnel et de la coordination des BUFR au département facilitera la réalisation de cet objectif général puisqu'elle permettra d'accroître les compétences des agents en service public et des formateurs et d'harmoniser les pratiques au sein du SCD. L'information devrait devenir de plus en plus simple et lisible par les lecteurs.

La prise en compte des multiplicités des publics permettra également de leur proposer une offre adéquate et pertinente aussi bien dans les services de la bibliothèque que dans la formation à la recherche documentaire, c'est pourquoi le département a adopté le pluriel sans son intitulé : **département des services aux publics**. Claude Poissenot, explique ainsi dans « L'irruption de l'utilisateur concret. Du « service public » aux « services aux publics » » (Bibliothèques 53/54, déc. 2010) que les bibliothèques sont dans une phase de transition entre une conception descendante et prescriptive de leur rôle au service d'un public abstrait et universel, à la prise en compte de l'utilisateur réel, de ses envies et de ses besoins spécifiques. Le SCD de Paris Ouest a commencé à évoluer dans ce sens, le projet de CRCN devrait en constituer l'aboutissement.

B. PARTICIPATION DE LA B.U. AU E-LEARNING ET AUX GRANDS REPERES

L'université de Paris Ouest Nanterre la Défense, forte de sa tradition d'innovation pédagogique, s'est engagée depuis quelques années dans les cours à distance. Ces cours en ligne peuvent prendre différentes formes : cursus entièrement à distance, formations mixtes, cours et documents en ligne en accompagnement des cursus classiques et MOOC. Le SCD accompagne ces évolutions de l'enseignement universitaire.

Le SCD a créé en 2011, avec l'aide du service COMETE, un espace de tutoriels sur les plateformes « cours en ligne » et « enseignement à distance » intitulé « outils pour la recherche documentaire ». A la rentrée 2013, COMETE a proposé au SCD de participer aux formations de master *e-learning* qui se développent à Paris Ouest. Le SCD a en particulier fourni une présentation des ressources en philosophie. En 2014, l'espace en ligne se modernise avec la création de *screencasts* présentant le nouveau portail documentaire.

Surtout, depuis février 2014, le SCD participe au projet des « Grands Repères », module de cours entièrement en ligne suivi par tous les étudiants entrant en L1 à l'université. Ce module a pour objectif de transmettre les méthodes et la culture générale indispensables à la réussite à l'université. Le SCD doit créer des *screencasts* présentant la méthodologie de la recherche documentaire qui s'intégreront aux cours, ainsi que des exercices et des QCM pour l'examen. Le personnel de la BU, avec l'aide technique de COMETE, va également réaliser un petit film « le B.A. BA de la BU » montrant comment trouver un livre à la bibliothèque et l'emprunter. Le module « Grands Repères » sera effectif dès la rentrée 2014. Le SCD pourra ensuite se consacrer à des tutoriels de niveau plus avancés et continuer à accompagner toutes les formes d'enseignement.

C. LA NOUVELLE SALLE DE DROIT ET LE PROJET DE CENTRE DE RESSOURCES ET DE CULTURE NUMERIQUE

La « **salle de prêt** » de la bibliothèque universitaire abritait jusqu'à début 2013 des doubles collections des fonds de monographies de la bibliothèque. Les collections ayant été regroupées, soit en magasins soit dans les salles thématiques, cette salle de **1100 m²** ne contenait plus que quelques bureaux et la vidéothèque qui ont été démontés en 2013. Elle est destinée à recevoir la **salle de lecture du droit** pour la **fin de l'année 2014**.

En effet, l'actuelle salle de Droit n'offre plus aujourd'hui les conditions propices à l'étude pour les usagers. Les juristes représentent la catégorie d'étudiants la plus nombreuse à l'université (plus de 12 000 inscrits) et à la Bibliothèque universitaire : 10 000 usagers sur les 20 000 lecteurs actifs, soit **50 % des usagers de la bibliothèque**. En période universitaire, avec plus 1000 passages par jour, la salle de Droit est la plupart du temps saturée, obligeant de nombreux juristes à s'installer dans une autre salle de lecture de la bibliothèque pour trouver une place assise et une prise de courant pour leur ordinateur, les éloignant de la documentation juridique dont ils ont besoin. La nécessité de travailler en groupe conduit également des étudiants à chercher dans d'autres salles de la bibliothèque les équipements qui leur conviennent. La bibliothèque considère donc comme une priorité l'aménagement d'une nouvelle salle de lecture pour les juristes de l'Université.

La rénovation de la salle de prêt s'inscrit dans un **projet global de rénovation des salles** de la bibliothèque universitaire entamé en 2011 (rénovation de la salle de Sciences sociales) et poursuivi en 2012 (rénovation de la salle de Sciences humaines). Cette nouvelle opération permettra ainsi de rénover une salle obsolète, destinée jusque-là au seul stockage de documents et désormais dédiée à l'accueil des usagers : la mise aux normes des locaux, la restructuration des espaces de consultation et de prêt ainsi que la modernisation des équipements et du réseau informatique amélioreront le confort des lecteurs.

Cette opération permettra aux juristes d'être accueillis dans de meilleures conditions pour le travail en bibliothèque et l'accès aux collections. Public exigeant et assidu en bibliothèque, les étudiants et enseignants et enseignants-chercheurs en droit trouveront dans la salle rénovée :

- des **places assises plus espacées** ;
- un équipement conforme à leurs besoins : **prise électrique, éclairage individuel et réseau** à toutes les places ;
- des places assises différenciées : avec ou sans vis-à-vis, chaises ou chauffeuses ;
- un équipement **informatique** en libre accès ;
- un agencement des collections plus lisible pour un repérage plus facile ;
- des espaces plus calmes de par la localisation de la salle ;
- des espaces de **travail en groupe**

La libération de l'espace occupé actuellement par la salle de Droit constitue également la **première étape du projet de Centre de Ressources et de Culture Numériques (CRCN)** qui s'y implanterait à terme pour offrir des services et une organisation permettant la mise en valeur des ressources numériques à la disposition des divers publics sur site et à distance.

Le CRCN a pour objectif de créer un espace pour le numérique. Le paradoxe apparent est dépassé si l'on considère que les outils numériques ne se résument pas à l'accès distant (certains équipements, tableau blanc interactif, autoformations, logiciels de montage par exemple, peuvent être proposés sur place) et que les ressources électroniques abondantes mais méconnues nécessitent un travail de médiation important. L'adaptation aux modes de vie des lecteurs porte aussi sur la réduction des contraintes. Celles-ci seront réduites autant que possible : consommation de restauration légère et de boissons, conversations à voix basse ou à voix haute dans les box, multiplicité des assises et positions.

Les étudiants recherchent aujourd'hui la plus grande autonomie possible : le personnel de bibliothèque devra donc proposer des formations à la recherche documentaire adaptées aux besoins des étudiants, dans un format très court. Les étudiants sont également en demande de parcours individualisés, d'un appui à la recherche et à la réalisation de travaux sur le web et à l'aide de logiciels spécifiques.

Mais le parcours de l'étudiant ne se réduit pas aux études : le CRCN pourra contribuer à apporter une aide à la mobilité et à l'insertion professionnelle, accompagner les échanges Erasmus, fournir des méthodes d'autoformation, accueillir des étudiants étrangers et handicapés.

La vie estudiantine ne peut non plus se concevoir en dehors d'une communauté : le CRCN se veut un lieu d'échange et d'interaction sociale, de travail collaboratif, de soutien tutoré et devra être relayé dans les réseaux sociaux de l'université.

Le CRCN remplit quatre missions principales :

- Comme son nom l'indique, le CRCN est un lieu de médiation vers le numérique et les innovations technologiques.
- Il offrira un lieu de travail et d'apprentissage différent, accompagnant voire devançant les évolutions technologiques et sociétales.
- Il favorisera la réussite des étudiants par la prise en compte de l'ensemble des aspects de leur vie afin de mieux les accompagner dans leur parcours universitaire et leur insertion professionnelle.
- Il repose sur une démarche partenariale qui favorise l'échange d'informations et de compétences dans l'université. Il renforce le travail en réseau avec les services communs et les UFR et s'appuie sur le réseau des BUFR.

L'accueil proposé au CRCN sera polyvalent et comprendra non seulement l'information sur les conditions d'utilisation des services sur place (renseignement bibliographique, renseignement sur les équipements proposés), mais également une première réponse aux questions posées par

les étudiants sur l'ensemble des services de l'université. Selon le principe du guichet unique, la personne à l'accueil devrait fournir l'information directement à l'utilisateur dans 80% des cas. Dans les 20 % de cas où la demande nécessite des compétences supplémentaires, le personnel pourra diriger l'utilisateur vers le service compétent. Cette polyvalence du renseignement sera facilitée par la tenue de permanences de divers services de l'Université à des créneaux horaires spécifiques.

Le Centre de culture et de ressources numériques se présentera comme un espace largement ouvert de type « learning café » ou « cyber café », alliant un service de restauration ainsi que des tables avec chaises, des fauteuils bas ou des poufs permettant de travailler de façon informelle, seul ou en petit groupe. Au centre de cet espace ouvert, une large banque de renseignements constituera un point d'accueil et d'information sur les différents services proposés.

La disposition des fonds documentaires, présentés sur des étagères basses, délimitera des pôles thématiques différenciés mais non cloisonnés : espace presse, collections d'art et de cinéma, espaces dédiés à l'orientation professionnelle, à l'apprentissage des langues, ou encore à la préparation des concours.

Dans ce vaste espace de travail et de sociabilité seront ménagés de petits espaces semi-isolés favorisant la conversation ou la lecture de détente. Aux extrémités de l'espace, des boxes totalement fermés et isolés phoniquement, réservables sur place ou à distance, permettront de s'isoler pour du travail individuel silencieux (cabines d'autoformation) ou du travail de groupe.

L'espace de travail réservé aux chercheurs, le local d'informatique adapté pour les étudiants handicapés seront également isolés sur le plan sonore du « learning Café ».

Enfin le CRCN proposera sur réservation un studio de montage et une salle polyvalente pouvant accueillir des réunions, des formations, des manifestations culturelles ou des projections.

L'année 2014 devra permettre d'approfondir les études fonctionnelles et techniques et d'évaluer le coût de l'équipement pour un démarrage des travaux en 2015.

ANNEXES

Organigramme du SCD..... p. 42

Carte des bibliothèques d'UFR..... p. 43

Profil type responsable de BUFR.....p. 44

DONNÉES CHIFFRÉES

1. LE PERSONNEL..... p. 46

2. LE BUDGET p. 53

CHIFFRES CLÉS..... p. 55

SERVICES ADMINISTRATIFS FINANCIERS ET TECHNIQUES

Responsable :
E. Mazzuchelli 7206

Adjointe :
C. Lacouture 7429

• Secrétariat, personnel
C. Lacouture 7429
V. Menuge 7293
S. Nubien 7204

Missions transversales
S. Nubien 7204

• Comptabilité
V. Aljagic 7208
A. Hamida 7209
K. Lambert (ANT) 5717
M. Padovan 5721

• Service technique
Responsable :
G. Cremer 7967 / 1386

J.P Dupuis 1355
T. Gomes Da Silva 1336
T. Petrault 1354
M. Ramamonjisoa 7251
G. Sciarino (ANT) 1337

SECURITE

S. Zouita 5713

Y. Ait Khelifa 1366

Nanterre, le 06/11/2013

DIRECTION

Directrice : E. DIECKHOFF 7205

Directrice Adjointe : A-C. VOLONGO 7212

Mission coordination
des Bibliothèques
d'UFR

N. Deniaud 7224
D. Drweski 5658

B.U.F.R INTEGREES

S.P.S.E: L. Jouvin 7424 / A. Vétois
LANGUES: V. Rhone 7581 / P. Chambraud
P.S.T - IUT: A. Hrnjez 5809

MISSION FORMATION :

- du personnel : N. Batude 7264
- des usagers niveau licence : N. Batude 7264 / N.Deniaud 7224
- des usagers niveau master et doctorat : N. Deniaud 7224
- Secrétariat : S. Nubien 7204

DEPARTEMENTS THEMATIQUES

Acquéreurs, liens avec les UFR, traitement documentaire, équipement, gestion des collections.

LETTRES

Responsable :
I. Normand 7218

Adjointe :
E. Gabaude 7222

Acquisitions - Référencement

• Secteur Allemand
B. Desmarchelier 7221

• Secteur Anglo-Américain
I. Normand 7218
JP Auvergne 4924
B. Desmarchelier 7221

• Secteur Espagnol Portugais
I. Normand 7218
C. Paulus 4784

• Secteur Français
E. Gabaude 7222
S. Correard 7268
E. Richard (ANT) 4741

• Secteur Italien
S. Correard 7268

• Secteur Latin-Grec
B. Desmarchelier 7221

• Secteur Langues orientales
A. Caria 5716
D. Drweski

• Secteur Linguistique et
Littérature Générale
E. Gabaude 7222
A. Caria 5716

Traitement du document

H. Amrane 7223
D. Aronowicz 7276
A. Colonneaux 4718
I. Grimbert 7276
N. Peres 7223
D. Sgorlon 4718

SHS / SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Responsable :
L. Jung 5648

Adjointe :
C. Lucand 7211

• Pôle Acquisitions
L. Jung 5648
C. Lucand 7211
M. Jouhaud 4063
E. Menier 7281
N. Montredon 7225

• Pôle Référencement
S. Caillat 4056
H. Durand 7273
C. Le Mentec 7267
A. Noël 4051

• Pôle Traitement du document
A. Abderemane 7233
MF Deshayes 4968
M. Ehanno 7278
T. Hantonne (ANT) 7229
S. Levoisin 7229
R. Njeuya 7229
J. Parc 7278

• Responsable Vidéothèque
E. Menier 7281

DROIT / ECONOMIE GENERALITES

Responsable :
M-F. Juchert 4923

Adjointe :
C. Dorignon 7217

• Pôle Droit et Sciences
Politique
C. Dorignon 7217
M. Conard 5607
S. Bosom 7236
JC Cepela 7230
V. Ferreira 7232
A. Mets 7230
H. Soulier 7230

• Pôle Economie / informatique
P. Quinet 7237
S. Bosom 7236
G. Sauvadet 4969
N. Bouakkaz 7232
F. Marchwicki 7232

• Pôle Généralités
N. Batude 7264
N. Bouakkaz 7232
F. Marchwicki 7232

DEPARTEMENTS TRANSVERSAUX

SERVICE COMMUNICATION

Responsable :
H. Bricheteau 5634

A. Le Boucher (ANT) 4966
L. Baroni 7214
H. Razafindrakoto (ANT) 7296

SERVICES AU PUBLIC

Responsable :
M. Montano 5715

Adjointe :
A. Weihoff (ANT) 5718

• Service public
C. Innocenti 4887
P. Chambraud 4968

• Service des prêts
S. Liger (ANT) 7235
B. Henry 7235
S. Joseph 7235

• Commission Plannings
Catégories A et B :
M. Montano 5715
C. Innocenti 4887
Catégorie C :
N. Demailly 4964

• Salle Informatique
Adaptée
F. Brasseur 7234

POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Responsable :
H. Raymond 7286

• Ressources Numériques
S. Toussaint 7210

• Conservation
M. Larose 7245
S. Sevin 7246
Y. Valmy 5606

• Inventaire / Acquisitions
A. Simon 7227
N. Demailly 4964
R. Dubois 4963

Responsable des périodiques :
C. Mannaz-Denarie 7215

• Périodiques
C. Collyer 4925
J. Nyers 7241
L. Sendil-Prebou 4951
A. Snani 7241
Y. Valmy 4950
A. Vétois 7241
K. Yahmi 4951

INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE ET EDITION NUMERIQUE

Responsable :
D. Benhamou 7280

Adjoint :
S. Reecht 7290

• Informatique 7274

☆ Ingénieur Informatique
B. Bongli 7287 / 1409

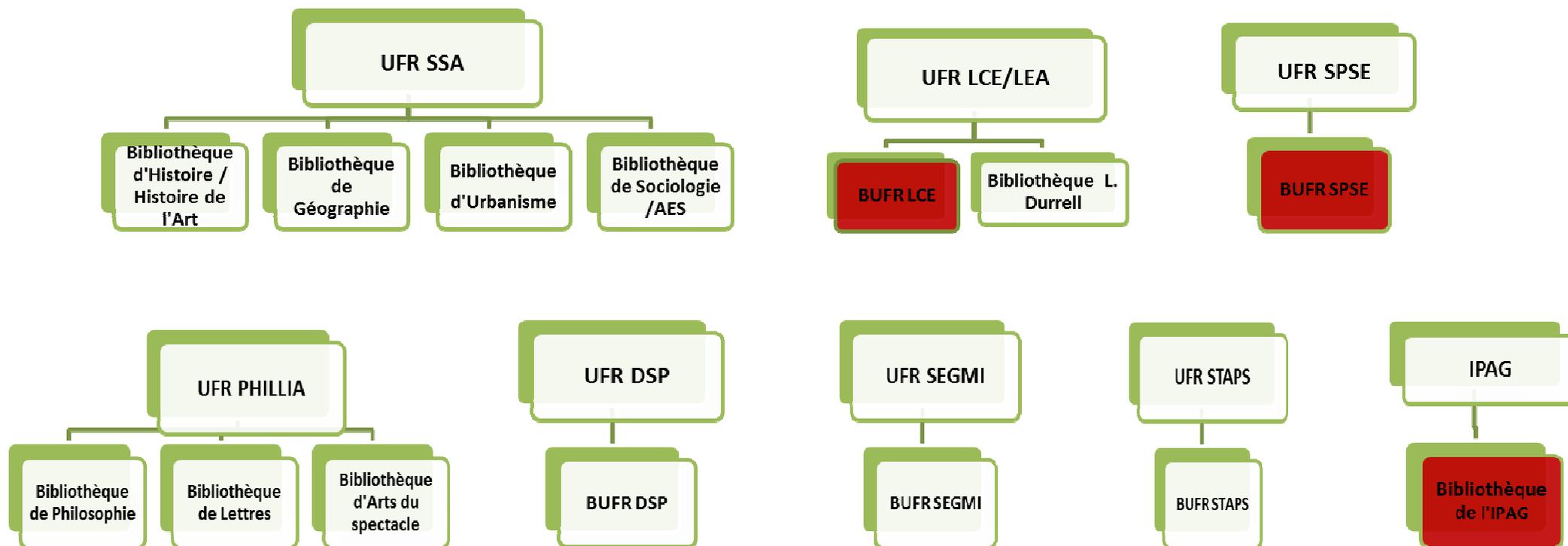
☆ Techniciens Informatique
V. Dos Santos 4946 / 1039
F. Grosjean 4156 / 1018
E. Gbali (ANT) 1338

• Catalogue
S. Reecht 7290
Y. Bensayah 7207

• Thèses
J. Ancelin 7231
Y. Bensayah 7207
R. De Sousa 7207
T. Rentet 7305

• Suivi des services numériques
F. Daviaud 1040 / 7213

Bibliothèques de composantes



Bibliothèques hors campus



En rouge : bibliothèques intégrées

Fiche de poste de responsable de bibliothèque d'UFR intégrée ou associée (catégorie B)

Les bibliothèques d'UFR participent au Service commun de la documentation. A ce titre, les personnels des bibliothèques contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet documentaire de l'Université en coordination avec les autres bibliothèques du réseau et sous la responsabilité fonctionnelle du Service commun de la documentation.

Placé sous l'autorité hiérarchique de la direction du Service commun de documentation pour les bibliothèques intégrées, du responsable administratif de la composante de rattachement pour les bibliothèques associées, le responsable de bibliothèque d'UFR est en charge des missions suivantes :

1. Activités liées au management et à la gestion d'un service

- Gérer et suivre le budget alloué au service
- Evaluer les activités et élaborer des comptes rendus
- Encadrer l'équipe et organiser son travail
- Recruter les moniteurs étudiants
- Evaluer les agents placés sous sa responsabilité hiérarchique directe
- Gérer les locaux et les équipements (aménagement, signalétique, respect des règles de sécurité et du règlement intérieur)
- Entretenir des relations étroites avec les enseignants, les centres de recherches et le service administratif de l'UFR
- Coopérer avec les autres services de l'université

2. Activités liées aux collections

- Elaborer, avec les équipes pédagogiques de l'UFR et dans le cadre de la commission documentaire lorsque celle-ci existe, la politique documentaire en cohérence avec les missions du SCD et l'ensemble du réseau documentaire
- Sélectionner, acquérir, développer le fonds sur différents supports, récoler et désherber
- Organiser le traitement physique (équipement) et intellectuel (catalogage, indexation, cotation, bulletinage, résumés) des collections
- Mettre en œuvre les pratiques d'entretien et de conservation des collections
- S'inscrire dans une démarche de veille documentaire (publications, articles, séminaires, colloques...)
- Travailler avec les fournisseurs d'abonnements et éditeurs en direct
- Savoir organiser des opérations de mise en valeur des collections (bibliographies, expositions, animations...)

3. Activités liées au public

- Adapter l'offre de service aux besoins et attentes du public
- Organiser le service public et l'accès aux collections (accueil, présentation des ressources et des services, circulation des collections...)
- S'engager dans une démarche pédagogique auprès des étudiants (formation aux outils de recherche documentaire, orientation, conseil...)

Compétences requises

- Maîtriser les techniques documentaires (catalogage, bibliothéconomie)
- Être capable de s'approprier le fonds documentaires à l'aide des différents outils (maquettes des enseignements, bibliographie, axes de recherche des chercheurs, liste d'éditeurs, etc.)
- S'inscrire dans une démarche d'évolution professionnelle (formations, réseaux professionnel)
- Être apte à manager et à gérer un service
- Maîtriser des outils informatiques et documentaires
- Connaissance de l'environnement universitaire, notamment de l'environnement de la BUFR (UFR, département de rattachement, laboratoires)

Qualités personnelles requises

- Capacités d'adaptation à des contextes de travail et des thématiques différents
- Autonomie et force de proposition
- Sens du relationnel, qualité de communication et capacité d'écoute des enseignants et étudiants.

DONNÉES CHIFFRÉES

1. Les Moyens

1.1 Le personnel

Tableau 1 : Etat général des emplois au 31 décembre 2013

| | postes budgétaires janvier 2013 | FLUX SORTANT | FLUX ENTRANT | Postes budgétaires au 31.12.2013 | Effectif | ETP |
|--|--|-----------------|-----------------|--|-----------|-------------|
| Conservateur général | 1 | | | 1 | 1 | 1 |
| Conservateurs | 13 | | | 13 | 13 | 13,00 |
| Bibliothécaires | 5 | | | 5 | 5 | 5,00 |
| Bibliothécaires adjoints spécialisés | 23 | | 1 | 24 | 24 | 22,90 |
| Magasiniers | 34 | 3 | | 31 | 31 | 28,60 |
| TOTAL BIBLIOTHEQUES | 76 | 3 | 1 | 74 | 74 | 70,5 |
| Ingénieur d'études | 4 | | | 4 | 4 | 4 |
| Techniciens | 9 | | | 9 | 9 | 8,6 |
| ATRF | 5 | | 1 | 6 | 6 | 6 |
| TOTAL ITRF | 18 | 0 | 1 | 19 | 19 | 18,6 |
| SAENES | 0 | | | 0 | 0 | 0 |
| ADJAENES | 5 | | | 5 | 5 | 4,6 |
| Conducteur Auto | 1 | 1 | | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL ASU | 6 | 1 | 0 | 5 | 5 | 4,6 |
| Total toutes filières confondues hors RTP | 100 | 4 | 2 | 98 | 98 | 93,7 |
| <i>Total 2013</i> | | | | 98 | 98 | 93,7 |
| <i>Total 2012</i> | | | | 100 | 114 | 97,31 |
| <i>Total 2011</i> | | | | 104 | 118 | 98,23 |
| <i>Total 2010</i> | | | | 107 | 118 | 105,6 |
| <i>Total 2009</i> | | | | 100 | 96 | 87,99 |
| Emplois temporaires | | | | | | |
| RTP BIBAS | | | 3 | 3 | 3 | 3 |
| RTP ADJAENES | | | | 1 | 2 | 1 |
| Total emplois temporaires | 0 | 0 | 3 | 4 | 5 | 4 |

Tableau 2 : Répartition par branches d'activités

| | BAP F | BAP I | BAP E | BAP G | Total |
|-------|--------------|----------------|--------------|-----------|-------|
| | Bibliothèque | Administrative | Informatique | Technique | |
| CAT A | 20 | 1 | 1 | 1 | 23 |
| CAT B | 31 | 2 | 3 | - | 36 |
| CAT C | 34 | 5 | - | 5 | 44 |
| Total | 85 | 8 | 4 | 6 | 103 |

BILAN SOCIAL

Tableau 3 : Répartition par âge en 2013

| Age | De 20 à 29 ans | De 30 à 39 ans | De 40 à 49 ans | De 50 à 59 ans | Plus de 60 ans |
|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Catégorie A | 7 | 7 | 1 | 9 | 3 |
| Catégorie B | 7 | 10 | 10 | 12 | 1 |
| Catégorie C | 10 | 6 | 22 | 10 | 8 |
| TOTAL | 24 | 23 | 33 | 31 | 12 |
| % 2013 | 19,51% | 18,70% | 26,83% | 25,20% | 9,76% |
| % 2012 | 9,65% | 23,68% | 29,82% | 28,07% | 8,78% |
| % 2011 | 11,02% | 23,73% | 25,42% | 29,66% | 10,17% |
| % 2010 | 6,78% | 27,97% | 23,73% | 33,05% | 8,47% |

Tableau 4 : Répartition par sexe en 2013

| Sexe | Hommes | Femmes |
|---------------|---------------|---------------|
| Catégorie A | 4 | 23 |
| Catégorie B | 7 | 33 |
| Catégorie C | 19 | 37 |
| TOTAL | 30 | 93 |
| % 2013 | 24,39% | 75,61% |
| % 2012 | 26,32% | 73,68% |
| % 2011 | 25,42% | 74,58% |
| % 2010 | 26,27% | 73,73% |

Tableau 5 : Répartition par niveau d'études en 2013

| Diplôme | < Bac | Bac | Bac +2 | Bac +3 | Bac +4 | Bac +5 |
|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|
| Catégorie A | 0 | 1 | - | 2 | 3 | 21 |
| Catégorie B | 3 | 8 | 6 | 10 | 10 | 3 |
| Catégorie C | 23 | 16 | 2 | 10 | 1 | 4 |
| TOTAL | 26 | 25 | 8 | 22 | 14 | 28 |
| % 2013 | 21,14% | 20,33% | 6,50% | 17,89% | 11,38% | 22,76% |
| % 2012 | 26,32% | 17,54% | 6,14% | 19,30% | 11,40% | 19,30% |
| % 2011 | 30,52% | 16,95% | 5,08% | 16,95% | 11,86% | 18,64% |
| % 2010 | 34 % | 19 % | 8 % | 12 % | 11 % | 16 % |

Tableau 6 : Ancienneté au SCD en 2013

| Ancienneté | < 2 ans | 2 - 4 ans | 5 - 9 ans | 10 - 14 ans | 15 - 20 ans | > 20 ans |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|
| Catégorie A | 10 | 11 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Catégorie B | 12 | 9 | 9 | 7 | 3 | 0 |
| Catégorie C | 13 | 3 | 15 | 17 | 6 | 2 |
| TOTAL | 35 | 23 | 27 | 25 | 10 | 3 |
| % 2013 | 28,46% | 18,70% | 21,95% | 20,33% | 8,13% | 2,44% |
| % 2012 | 22,81% | 21,93% | 30,70% | 15,79% | 6,14% | 2,63% |
| % 2011 | 22,88% | 20,34% | 29,66% | 16,95% | 6,78% | 3,39% |
| % 2010 | 27,12% | 16,10% | 27,12% | 15,25% | 8,48% | 5,93% |

Tableau 7 : Emploi des tuteurs documentaires en 2013

| | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Heures rémunérées de tutorat | 286 | 243 | 498 | 1 504 |
| Nombre d'étudiants formés | 1 935 | 3 680 | 3 261 | 2 097 |
| Nombre de séances organisées | 125 | 191 | 203 | 149 |
| Nombre d'heures consacrées | 285,5 | 308 | 414 | 447 |
| Nombre de séances réalisées | 118 | 182 | | |

Tableau 8 : Répartition des heures de monitorat par service en 2013

| Services | 2013 | Dont Subvention RIF |
|---------------------------------|-----------------|---------------------|
| Service aux publics | 1 967,00 | |
| Droit / Eco | 1 730,25 | |
| Vidéotheque | 1 079 | |
| Mediadix | 276,50 | |
| Total monitorat BU | 5 052,75 | |
| LCE | 1 311,50 | |
| SPSE | 1 445 | |
| IUT | 1 196 | |
| IPAG | - | |
| Total BUFR | 3 952,50 | |
| Total monitorat SCD 2013 | 9 005,25 | 4 938 |
| ETP 2013 | 5,60 | 3,07 |
| Total monitorat SCD 2012 | 9 650,50 | 4 223 |
| ETP 2012 | 6,01 | 2,63 |
| Total monitorat SCD 2011 | 10 411,86 | 5 942,16 |
| ETP 2011 | 6,48 | 3,70 |

FORMATION

**Tableau 9 : Agents titulaires ayant eu une formation en 2013
(par rapport au nombre total d'agents de la catégorie)**

| | Personnel Bibliothèque BU | Personnel BUFR | TOTAL |
|-------------------|------------------------------|----------------|---------------|
| Catégorie A | 19/26 | 1/1 | 20/27 |
| Catégorie B | 29/36 | 4/4 | 33/40 |
| Catégorie C | 29/56 | - | 29/56 |
| TOTAL | 77/118 | 5/5 | 82/123 |
| % 2013 | 65% | 100% | 67% |
| % 2012 | 66% | 57% | 66% |
| % 2011 | 49% | 56% | 50% |
| % 2010 | 77% | 43% | 67% |

Tableau 10 : Répartition des formations par domaine et catégorie en 2013

| Domaine de formation | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie C | Total Agents | Nombre de jours |
|---|-------------|-------------|-------------|--------------|-----------------|
| I. DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES | | | | | |
| Administration | | | | | |
| Application de gestion | 1 | 1 | 5 | 7 | 14 |
| Bureautique | 16 | 25 | 32 | 73 | 46,5 |
| Traitement documentaire : Catalogage, indexation | 3 | 36 | 7 | 46 | 124 |
| Organisation, Environnement professionnel | 3 | 2 | | 5 | 13 |
| Informatique documentaire | | | | | |
| Management | 7 | 4 | | 11 | 22 |
| Organisation interne | | | | | |
| Technologies d'information et de communication | 4 | | | 4 | 6,5 |
| Sous-total I | 34 | 68 | 44 | 146 | 226 |
| II. DEVELOPPEMENT DES SERVICES | | | | | |
| Communication : Accueil des publics | 1 | 0 | 1 | 2 | 6 |
| Collections , Politique documentaire | 16 | 34 | 19 | 69 | 17,5 |
| Recherche documentaire | | | | | |
| Sous-total II | 17 | 34 | 20 | 71 | 23,5 |
| III. DIVERS | | | | | |
| Congrès, journées d'étude | 9 | 2 | | 11 | 12 |
| Cycle perfectionnement | 1 | | | 1 | 4 |
| Départ à la retraite | | | | | |
| Hélicicole | | | 1 | 1 | 8 |
| Formation de formateurs | | | | | |
| Langues étrangères | | 1 | 1 | 2 | 7,5 |
| Remise à niveau | | | | | |
| Sous-total III | 10 | 3 | 2 | 15 | 31,5 |
| IV. PREPARATION AUX CONCOURS DES FILIERES BIBLIOTHEQUE ET ADMINISTRATIVE | | | | | |
| Enssib | | | | | |
| Expression écrite ou orale | 1 | 2 | 1 | 4 | 8 |
| Formation Assistants Post-recrutement | | | | | |
| Préparation à l'oral BIBAS | | 1 | | 1 | 2 |

| | | | | | |
|--|-----------|------------|-----------|------------|--------------|
| Préparation concours Bibas Classe Supérieure | | 1 | 1 | 2 | 10 |
| Préparation concours Adjoint Administratif | | | 1 | 1 | 3 |
| Sous-total IV | 1 | 4 | 3 | 8 | 23 |
| V. FORMATIONS INTERNES | | | | | |
| SIGB- Aleph | | | | | |
| Hygiène et sécurité | | 4 | 5 | 9 | 21,5 |
| Bases de données documentaires | 7 | 7 | 8 | 22 | 5 |
| Formation Magasiniers | | | | | |
| Sous-total V | 7 | 11 | 13 | 31 | 26,5 |
| TOTAL | 69 | 120 | 82 | 271 | 330,5 |

1.2. Budget

Tableau 11 : Recettes 2010 – 2013

| Années | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Dotation université y compris entretien du bâtiment, projets spécifiques) | 1 125 391 | 1 166 691 | 1 174 727 | 910 999 |
| Droits de la bibliothèque | 549 041 | 532 491 | 616 150 | 626 396 |
| Subvention Région Ile-de- France | 39 670 | 43 290 | 226 999 | 48 000 |
| Reversements par les composantes | 104 462 | 109 861 | 107 685 | 105 255 |
| Recettes propres | 41 639 | 132 002 | 48 681 | 77 477 |
| Total | 1 821 558 | 1 987 929 | 2 174 242 | 1 768 127 |
| Excédent non consommé dans l'année | 323 937 | 208 355 | 78 502 | 51 577 |

Tableau 12 : Dépenses 2010 - 2013

| Années | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <i>Personnel</i> | 216 289 | 149 663 | 134 198 | 131 063 |
| <i>Documentation</i> | 1 102 697 | 1 178 852 | 1 214 307 | 1 197 939 |
| <i>Conservation</i> | 91 461 | 62 831 | 49 673 | 64 233 |
| <i>Informatique</i> | 159 320 | 171 097 | 42 825 | 46 384 |
| <i>Mobilier et équipement (magasin, salles de lecture, bureaux)</i> | 121 503 | 152 233 | 503 883 | 105 205 |
| <i>Gestion (logistique, fournitures, reprographie, maintenance hors informatique, divers)</i> | 113 025 | 105 027 | 292 362 | 70 461 |
| <i>Travaux entretien du bâtiment</i> | 43 809 | 43 785 | 42 944 | 40 218 |
| <i>Formation professionnelle et missions</i> | 13 422 | 8 530 | 12 165 | 13 006 |
| Total | 1 861 526 | 1 872 017 | 2 292 356 | 1 668 509 |

Tableau 13: Répartition des dépenses documentaires

| | Monographies | Périodiques | Ressources électroniques | DVD | Total |
|------|---------------------|--------------------|---------------------------------|------------|------------------|
| 2010 | 486 079 | 316 425 | 299 159 | 0 | 1 101 663 |
| 2011 | 447 846 | 335 800 | 385 261 | 9 946 | 1 178 852 |
| 2012 | 447 013 | 336 388 | 411 855 | 19 051 | 1 214 307 |
| 2013 | 369 517 | 348 651 | 460 692 | 20 206 | 1 199 066 |

CHIFFRES CLÉS

RESSOURCES FINANCIÈRES

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Documentation | 1 215 266 € | 1 255 261 € | 1 147 980 € | 1 102 697 € | 1 178 852 € | 1 214 307 € |
| Personnel sur ressources propres | 218 699 € | 196 841 € | 253 732 € | 216 289 € | 149 663 € | 34 198 € |

RESSOURCES HUMAINES

| PERSONNEL (en ETP ⁴) | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Bibliothèque | 67,84 | 65,36 | 66,56 | 70,08 | 69,43 | 75,3 |
| ITRF | 12 | 12 | 10,83 | 14,17 | 13,9 | 16,41 |
| ASU | 12,4 | 12,4 | 10,6 | 11,7 | 7,11 | 5,6 |
| Contractuels | 18,6 | 15,8 | 18,72 | 18,63 | 7,79 | 7,79 |

RESSOURCES DOCUMENTAIRES IMPRIMEES

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ouvrages (acquisitions) | 15 656 | 17 650 | 16 049 | 13 379 | 13 816 | 13 333 |
| Périodiques vivants | 1613 | 1423 | 1407 | 1382 | 1141 | 1315 |
| Thèses déposées | 195 | 101 | 90 | 94 | 91 | 68 |

⁴ ETP : équivalent temps plein.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES ELECTRONIQUES

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Bases | 54 | 46 | 43 | 45 | 47 | 47 |
| Périodiques | 40 000 | 42 925 | 44 625 | 60 915 | 64 227 | 67 289 |
| Thèses | 11 | 97 | 141 | 142 | 121 | 153 |

UTILISATION DES SERVICES

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Entrées | 743 308 | 764 306 | 776 850 | 825 691 | 810 319 | 806 136 |
| Consultation sur place | 27 824 | 16 760 | 16 679 | - | - | - |
| Consultation et prêt en magasin | 27 824 | 16 760 | 16 679 | 13 042 | 9 447 | 11 218 |

| PRETS | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Nombre de prêts | 173 522 | 181 614 | 184 943 | 225 756 | 244 445 | 222 454 |
| PEB (demandes émises) | 309 | 290 | 418 | 531 | 412 | 380 |
| PEB (demandes reçues) | 1586 | 1447 | 1607 | 1370 | 973 | 1024 |
| <u>PEE</u>⁵ | - | 137 | 176 | 201 | 197 | 212 |

⁵ Prêt aux étudiants empêchés.

| FORMATION | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre de sessions en Licence | 175 | 147 | 134 | 182 | 182 | 195 |
| Master/Doctorat | 27 | 24 | 15 | 21 | NC | 38 |
| Total | 202 | 171 | 149 | 203 | | |
| Nombre de participants en L | 2493 | 2624 | 1887 | 2909 | 3680 | 3506 |
| Master/Doctorat | 324 | 453 | 210 | 352 | 500 | 736 |
| Total | 2817 | 3077 | 2097 | 3261 | 4180 | 4242 |
| Nombre d'heures en Licence | 276 | 271 | 220 | 414 | 308 | 342 |

| FORMATION | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------------------------------|--------|--------|--------|-------------------|-------------------|
| Moniteurs étudiants | 68 | 57 | 59 | 53 | 53 |
| ▪ Nombre d'heures | 13 417 | 12 992 | 10 412 | 9 650 | 9 005 |
| ▪ ETP | 8,39 | 8,12 | 6,51 | 6,48 | 5,6 |
| Tuteurs documentaires | 4 | 8 | 5 | 5 | 4 |
| ▪ Nombre d'heures | 1076 | 1504 | 498 | 243 | 285 |
| ▪ ETP | 0,67 | 0,94 | 0,3 | 0,15 | 0,17 |
| Étudiants formés | 3077 | 2097 | 3261 | 4180 ⁶ | 4242 ⁸ |

⁶ La formation des étudiants n'a été qu'en partie assurée par les tuteurs documentaires, le personnel du SCD y a contribué pour une part très importante.

LES BIBLIOTHEQUES D'UFR

Utilisation des services

| | DSP | SEGMI | SPSE | IUT | Médiadix | LCE | Histoire/ Histoire Art | Géographie | AES Sociologie | Urbanisme | Philosophie | Lettres |
|--------------------------------------|-------------------|--------|--------|--------|----------|--------|------------------------------|------------|-------------------|-----------|-------------|---------|
| Entrées 2012 | 200 000 | 66 109 | 66 468 | 58 344 | 25 247 | 47 761 | 58 415 | NC | NC | NC | NC | NC |
| Entrées 2013 | 200 000 | 73 602 | 65 843 | 56 835 | 21 321 | 55 248 | 47 458 | 642 | 8000 | 768 | 5 000 | |
| Prêts ⁷ (informatisés) | | | | | | | | | | | | |
| 2012 | 1128 ⁸ | 5849 | 6373 | 2957 | 3357 | 4464 | - | - | - | 317 | - | - |
| 2013 | 1100 | 5212 | 6179 | 3817 | 3026 | 4908 | - | 252 | - | 476 | - | - |

Ressources documentaires imprimées

| | IUT | LCE | SPSE | IPAG | DSP | SEGMI | Histoire | Histoire de l'art | Géographie | Urbanisme | Sociologie | AES | Philosophie | Lettres | Arts du spectacle | Staps | Médiadix |
|---|------|--------|------|------|------|-------|----------|----------------------|------------|-----------|------------|-----|-------------|---------|----------------------|-------|----------|
| Ouvrages (acquisitions 2013) | 708 | 462 | 575 | 105 | 487 | 238 | 84 | 54 | 139 | 75 | 62 | 58 | 150 | 150 | - | 39 | 616 |
| Volume des collections (monographies) | 8296 | 10 407 | 7989 | 1851 | 4845 | 5580 | 40 844 | | | | | | 54 400 | | | 729 | 10 707 |
| Périodiques vivants 2012 | 59 | 6 | 42 | 10 | 68 | 36 | 29 | 5 | 17 | 14 | 22 | 15 | 3 | 18 | - | 8 | 111 |
| Périodiques vivants 2013 | 54 | 6 | 56 | 9 | 70 | 28 | 8 | 5 | 15 | 12 | 22 | 14 | 17 | 18 | - | - | 122 |

⁷ Données disponibles uniquement pour les bibliothèques ayant informatisé le prêt.

⁸ Prêt exceptionnel d'un code autorisé aux étudiants de l'UFR DSP durant les périodes d'examen.